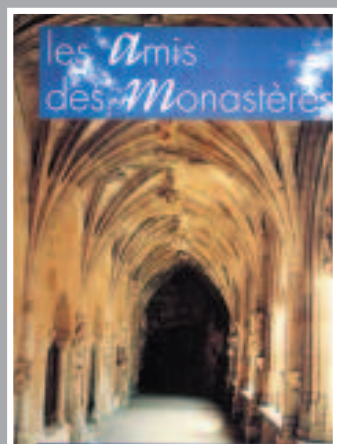
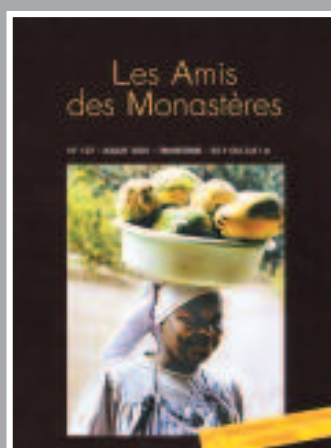
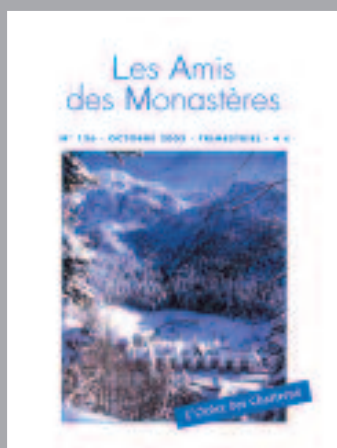


Les Amis des Monastères

N° 138 - AVRIL 2004 - TRIMESTRIEL - 4 €



Une génération au service des monastères

NUMERO SPECIAL

la Fondation des Monastères

reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)



SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, en argent ou en nature, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

SA REVUE

Publication trimestrielle présentant :

- un éditorial de spiritualité ;
- des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
- des chroniques fiscales et juridiques ;
- des annonces, recensions, échos.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

"FONDATION DES MONASTERES"

83/85, rue Dutot

75015 PARIS

Tél. 01 45 31 02 02

Fax 01 45 31 02 10

E-mail : fondationdesmonasteres@wanadoo.fr

www.fondationdesmonasteres.org

CCP 3 041 212 F LA SOURCE

les Amis des Monastères

revue trimestrielle

Photo de couverture : ?

LES AMIS DES MONASTERES

ISSN: 1250-5188

Dépôt légal :
n° 04-231 - avril 2004

Commission paritaire :
N° 1007 G 82214 du
10 octobre 2002

Directeur de la publication :
Mère Myriam Fontaine

Rédaction :
Tél. : 01 45 31 02 02
Fax : 01 45 31 02 10

Impression :
Atelier Claire Joie
Monastère des Clarisses
38344 Voreppe CEDEX
Tél. Mon. : 04 76 50 26 03
Numéris : 04 76 50 87 52
Fax : 04 76 50 17 17
E-mail: clairejoie.voreppe@wanadoo.fr

SOMMAIRE

N° 138 – avril 2004

Avant-propos, par Mère Myriam Fontaine, Présidente de la Fondation des Monastères	5
Editorial, par M ^{sr} Robert Le Gall, évêque de Mende	6-7
Le vrai dialogue, par le P. Jacques Huteau (octobre 1970)	8-9
Contemplatives, qui êtes-vous ? par le P. B.M. Lacroix (avril 1973)	10-11-12-13
La vocation de Claire d'Assise, Victoire d'une épreuve de la foi (avril 1973)	5
La joie par le P. Jacques Huteau (octobre 1975)	5
Sens de la vie monastique dans le monde et l'Eglise d'aujourd'hui par Dom C. Valour (juillet 1978)	5
Le souffle du désert, par P. Bernard Gabriel (avril 1982)	5
La démission du R.P. Jacques Huteau de ses fonctions de Secrétaire général de la Fondation des Monastères, par J. Vacherot (octobre 1986)	5
Tous invités à la contemplation par Bernard de Clairvaux, par Dom A. Louf (janvier 1992)	5
La Visitation Sainte Marie, par sœur M.P. Burns (juillet 1992)	5
Vie monastique, lieu caché d'œcuménisme, par P. G. Joyau (janvier 1994)	5
Sur les routes monastiques : Royaumont, hymne de saint Louis à Notre-Dame, par M. Berthier (octobre 1996)	5
Le Christianisme à l'aube du III ^e millénaire, par F. Estrangin (janvier 2000)	5
La fondation de Solesmes en Lituanie, par P. G. de Martel (avril 2001)	5
Eglise et Etat en France, par P. Achille Mestre (août 2003)	5
Chronique juridique : le régime juridique des apports, par P. Achille Mestre	5
Recensions	5
Annonces	5
Bulletin d'Abonnement	5

AVANT PROPOS

Chers amis,

Ce numéro 138 de notre revue est un numéro spécial, qui rassemble diverses époques de l'histoire des "Amis des Monastères".

Cette histoire a commencé en 1969 au moment de la constitution de l'association du même nom par le Père Jacques Huteau, moine cistercien de Bellefontaine, qui cette année-là, prit à cœur de trouver des ressources pour aider les communautés religieuses démunies à entrer dans le nouveau régime d'assurance vieillesse obligatoire.

L'oeuvre des Amis des Monastères prit ultérieurement la forme juridique d'une fondation, dont le nom est depuis 1996 Fondation des Monastères, mais sa revue conserva tout naturellement l'appellation d'origine, et depuis plus de trente ans, elle fidélise un nombre croissant de monastères, de communautés religieuses apostoliques et d'amis laïcs.

Etudes de fond sur les différents ordres, confiées aux religieux eux-mêmes, chroniques juridiques, administratives, fiscales, sur toutes les questions si spécifiques aux communautés religieuses, sont depuis toujours les principaux rendez-vous des lecteurs des "Amis des Monastères". Cependant, telle ou telle époque a pu être marquée par telle autre rubrique, historique par exemple, au gré des rédacteurs en chef qui se sont succédé et c'est là également la richesse de notre collection.

Nous espérons, en présentant ce panorama des divers âges de notre revue au lecteur, toucher les fidèles de longue date et attirer de nouveaux amis, en leur montrant justement ce que la fidélité rend possible : un service plus efficace aux communautés, des liens véritablement fraternels.

MÈRE MYRIAM FONTAINE
Présidente de la Fondation des Monastères

EDITORIAL

UN ANNIVERSAIRE POUR MIEUX SUIVRE LE CHRIST

“33 ans ! C’est l’âge du Christ !” Nous connaissons tous ce compliment que nous adressons à une personne qui fête cet anniversaire. Entendons : c’est l’âge où le Christ est mort et où il est ressuscité ; autrement dit, c’est l’âge de son Mystère pascal, l’âge où il a été humainement fixé dans sa vie éternelle. Arrêtons-nous là, car nous ne pouvons donner beaucoup de précisions sur les conditions de la vie qui nous attend ; redisons avec saint Paul, qui cite Isaïe : “Ce que l’œil n’a pas vu, ce que l’oreille n’a pas entendu, ce qui n’est pas monté au cœur de l’homme, voilà ce que Dieu a préparé pour ceux qui l’aiment.” (1 Co 2, 9).

Les moniales et les moines essaient d’être de “ceux qui aiment Dieu”, parce qu’ “ils n’ont rien de plus cher que le Christ”, écrit saint Benoît dans sa Règle (5, 2). Ils ne veulent qu’aller jusqu’au bout de leur baptême, et ce faisant, ont une vocation d’entraîneurs pour le Peuple de Dieu, qu’ils veulent humblement honorer, pour être fidèles à ce que le Concile Vatican II attend des contemplatifs : “Ils offrent à Dieu un sacrifice de louange éminent, font briller le Peuple de Dieu de la splendeur des fruits surabondants de sainteté, l’entraînent par

leur exemple, et l’accroissent par une secrète fécondité apostolique. Ils sont ainsi l’honneur de l’Eglise et une source d’où s’épanchent les grâces célestes.” (Décret *Perfectæ caritatis* sur la rénovation et l’adaptation de la vie religieuse, n° 7).

Les deux caractères de la liturgie renouvelée par le même Concile sont énoncés clairement : “Les rites se distingueront par une beauté faite de noble simplicité” (Constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la sainte Liturgie, n° 34). Noblesse et simplicité, couple que l’on retrouve sous les espèces de la beauté et de la sobriété, me semblent convenir fort bien à la vie monastique, car les moines et les moniales ont à la fois une haute idée de la majesté de Dieu et un sentiment profond de leur indigence personnelle, ce qui rejaillit dans leur mode de vie et dans leur être tout entier, après s’être manifesté dans leurs célébrations ; la simplicité ne doit verser dans la misère, ni la noblesse dans le contentement de soi, mais l’une et l’autre se complètent et se gardent mutuellement. Ainsi seulement pouvons-nous lire et vivre ces recommandations admirables de Vatican II : “Que soit maintenue fidèlement et que brille de plus en plus dans son véritable esprit, en Orient comme en Occi-

dent, la vénérable institution monastique qui, au long des siècles, a acquis des mérites éclatants dans l'Eglise et dans la société humaine. La principale fonction des moines est le service, à la fois humble et noble, de la divine majesté dans le cadre d'un monastère, soit qu'ils se vouent entièrement au culte divin dans une vie cachée, soit que légitimement ils assument quelque charge d'apostolat ou de charité chrétienne." (Perfectæ caritatis, n° 9).

Vivant désormais comme évêque hors des conditions normales de la vie monastique, je puis peut-être en estimer davantage les exigences et les privilèges ; après avoir expérimenté de longues années le rayonnement de la vie contemplative, j'en éprouve maintenant la secrète aimantation, tant pour le Peuple de Dieu que pour moi-même. Le seul monastère contemplatif dans le diocèse est celui des Carmélites à Mende : petite communauté, mais vaillante et rayonnante. La Providence a fait qu'il n'y a aucune abbaye présentement en Lozère, bien que le Gévaudan ait encore des églises qui furent bénédictines : ainsi ne suis-je pas "tenté" de retrouver la vie monastique ; j'ai l'impression, en Lozère, d'être "calé" par nos frères et sœurs cisterciens, car à l'Est, dans l'Ardèche, mais à deux kilomètres de notre département, se trouve l'Abbaye des Neiges ; à l'Ouest, en Aveyron, l'Abbaye des cisterciennes de Bonneval voisine notre commun Aubrac ; au Sud, dans le Gard, le monastère de Cabanoule se trouve au verrou des Cévennes près

d'Anduze, en plein territoire protestant. Tous ces "veilleurs", y compris précisément ceux des Abeillères (communauté de réformés), remplissent leur fonction de garde, d'éveil et de louange, pour le bénéfice de tous, et aussi de ces "surveillants" que sont les évêques, eux qui "veillent sur leur troupeau".

Où que nous soyons en France ou ailleurs, quelle que soit notre fonction ecclésiastique ou professionnelle, nous avons de l'estime et de l'affection pour nos sœurs moniales et nos frères moines. Ils connaissent parfois, de façon lancinante ou récurrente, des difficultés matérielles, qui ne sont pas non plus étrangères aux diocèses, et c'est pourquoi depuis 33 ans, grâce à l'action conjuguée de laïcs compétents et de consacrés, la Fondation des monastères, par la générosité de tous ses donateurs, connus ou inconnus, a déjà écrit une belle histoire de solidarité spirituelle et fonctionnelle, pour que dans l'architecture aussi bien que dans la liturgie, dans les activités artisanales ou dans l'accueil, sobriété et beauté se donnent la main, "pour qu'en toutes choses, Dieu soit glorifié" (Règle de saint Benoît, 57, 9). Longue vie, long service à notre chère Fondation et bon anniversaire à tous comme à chacun !

+ FR. ROBERT LE GALL
Evêque de Mende
le 21 mars 2004

LE VRAI DIALOGUE

Le vrai dialogue trouve sa source et son type exemplaire en Dieu, comme il en est du reste de toutes les réalités humaines, car, comme dit le Philosophe, «grâce à son être, Dieu ne se manque sur sa création».

Mais, il faut bien le dire, aujourd'hui, entre humains, le dialogue est souvent faussé par manque de référence au dialogue divin.

Un dialogue fraternel ne peut, en effet, s'instaurer entre deux personnes que pour autant qu'elles se reconnaissent elles-mêmes par des liens fraternels, ce qui suppose la prise de conscience par ces deux personnes d'une même origine, d'une même filiation.

Ainsi donc, la vraie fraternité humaine authentique se peut s'établir que dans la Christ Jésus, le Fils du Père, s'Abîme d'une multitude de frères.

Dès lors, le dialogue humain doit, sous peine de n'être en réalité qu'un pseudo-dialogue constitué de monologues parfaitement égoïstes et justifiés — dialogue de sourds —, s'établir d'abord à la verticale, vers le Père, avant de s'établir à l'horizontale entre frères.

N'est-ce pas, du reste, ce dont notre grand Père Jésus nous a, en cela comme en toutes choses, donné l'exemple, et quel exemple ?

Trente ans de vie cachée, de vie obscure, silencieuse, à Nazareth, trente ans de dialogue constants et quasi exclusif avec son Père. Et ses trois années de vie apostolique ont été elles-mêmes ponctuées d'une retraite de quarante jours au désert, coupées de veilles prolongées avec son Père dans la montagne où il se retirait la nuit pour prier.

Quelle leçon pour notre siècle de bavardage, d'activités fusaillées, sans efficacité, et pour cause ! Comment, en effet, sans avoir intensément vécu avec Dieu, vouloir espérer l'union entre les hommes ?

La croix n'est-elle pas constituée de deux poteaux, l'un verticale, l'autre horizontale ? Trop de militants chrétiens, voire même trop d'âmes consacrées semblent ne vouloir que de l'horizontale sans appel sur la verticale. Ils veulent ouvrir leurs bras au monde, sans prendre appui sur Dieu. Ils veulent parler au monde, sans tout d'abord parler à Dieu.

Sous prétexte de servir tout généralement, on refuse en fait toute référence à la Paternité divine. Au rôle de Dieu, on substitue le rôle de l'homme.

Et comment s'étonner, dès lors, de voir tant de défaillances et tant d'abandons ?

Par bonheur, cependant, les monastères, eux, se souviennent, car, d'instinct, les âmes en quête de Dieu, d'âme recherche authentique de l'absolu, s'y rassemblent, assurées d'y découvrir le vrai dialogue, la compagnie avec le Père et le Fils, comme dit saint Jean, et de pouvoir ainsi lier ce monde, même sans parole, par leur simple présence, tel Moïse descendant de la montagne, le front irradié de la lumière divine, le fruit de leur contemplation qui est pour et joie et plénitude de vie.

Mais, Dieu merci, il n'est pas que les moines qui soient en quête d'absolu. Outre, bien entendu, une multitude d'âmes associées à Dieu sous une autre forme de vie, il existe de par le monde et dans toutes les catégories sociales de fervents chrétiens laïcs, voire même des personnes appartenant d'un autre bord sans arrière-pensées, elles aussi, de la même soif de sérénité, qui renouent pour quelques jours aux joies de la famille et à l'empresse des affaires, viennent dans ces lieux de quiétude, de silence et de paix que sont les monastères et y reprennent réconfortés, tonifiés, sereins et débordant de la joie divine à laquelle ils se sont abandonnés durant un laps de temps souvent trop court à leur gré.

Il est ainsi des laïcs qui ont merveilleusement compris les richesses (inexploitées) d'un grand nombre, qui nichent ces hauts lieux où souffle l'Esprit. Ils ont compris que le vrai dialogue commence dans le silence de l'âme vicié d'elle-même, filialement ouverte à Dieu et s'associant dans un soupir d'union à l'éternel «Abba-Pater» du Fils de Dieu.

Tel est homme, un grand de la politique Robert Schuman, un saint en veston, qui déclarait que les dix jours qu'il passa dans la clandestinité durant l'occupation, à l'abbaye Saint-Martin-de-Ligugé, furent les plus heureux moments de sa vie, et qui, réfugié ensuite à l'abbaye Notre-Dame-des-Neiges où il passa un hiver entier, sans souci de froid qui vint en un monastère situé à 1.100 mètres d'altitude, se levait le plus souvent à deux heures du matin pour suivre l'office de nuit avec les moines (1).

Tel encore ce grand chrétien, que nous avons déjà présenté à nos lecteurs, le général Vanier (2). Voilà le texte exact, étonnamment pu-

(1) «Robert Schuman», par Robert Kollfeldt, Editions de Cerf, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris - 7^e.

(2) Voir «Les Amis des Monastères», n° 2, avril 1970, page 9.

1016 (3) des fortes parties qu'il prononça dans une abbaye cistercienne en France au cours d'une conférence qu'il donna aux moines émerveillés et à laquelle nous avons déjà fait allusion.

« L'action dépend de la contemplation. La contemplation est le principe et la fin de l'action. C'est une loi métaphysique que Notre Seigneur, dans son Évangile, a confirmée de façon éclatante. C'est une loi de gouvernement digne que vous soyez en tout temps et en tous lieux. Quand il n'y aura plus de contemplatifs actifs, le monde disparaîtra. Il sera perdu aux yeux de Dieu et inhabitable définitivement... »

Et cette humble mise de famille souabeuse qui savait s'attacher à une besogne accablante pour faire sa méditation quotidienne, une sans s'être lassé de bonnes heures pour participer au Saint Sacrifice et à communier.

Certaines étonnantes suite déclaration qu'elle fit, dans les dernières années de sa longue existence, à l'un de ses fils prêtres : « Elle venait de dire à celui-ci : « Prends bien pour ta pauvre maman, car, tu sais bien, je ne puis jamais moi, je ne sais pas prier le Seigneur, qui la communiât bien, de répondre : « Mais pourtant, maman, est-ce que tu ne communiât jamais le bon Dieu ? » Et elle de se mettre à dire : « Oh ! que Dieu là ! Tu sais bien que je ne fais que cela du matin au soir ! »

Ainsi, cette âme, qui, dans son humilité, méritait de ne pas avoir peur, en étant parvenue à ce que le péché, sous sa forme la plus haute, la prière d'attention de grâce, fut devenue véritablement la respiration de son âme (4).

Mais, objectera-t-on, il s'agit là d'être d'exception, de personnes très privilégiées.

Il ne pourrait pas de se s'appuyer, à ce propos, que des paroles de Dieu ne sont pas ses paroles et que ses chemins ne sont les chemins. L'Évangile nous atteste, ne s'agit, que les catéchistes apparentés sont parfois trompeurs et que le Seigneur suit désormais les sentiers des milices où l'on ne s'attendait pas à les trouver.

Telle cette fille de joie qui, alors qu'elle exprimait d'une hymne qui chante la miséricorde du Seigneur à son oncle, Jésus, « dit lui-même ses redoublés, a ramené de la boue à la lumière. Tels les plus saints Zachée et Martheu.

Mais l'Évangile se perpétue, témoignent que Dieu est toujours disposé au dialogue avec sa créature, quelle que soit son appartenance philosophique, religieuse, sociale, politique qui cette âme s'ouvre à Lui dans l'humilité et dans l'amour.

Et, pour illustrer ce propos, qu'il me soit permis de citer de fait certains qui s'en sont rendus à y à quelques années.

« Vivait dans deux ans... l'un chrétien confesseur, l'autre athée. Ce dernier vint un jour trouver l'autre pour lui exposer la situation où il se trouvait et à laquelle il n'entrevoit aucun remède, la situation lui apparaissant sans issue.

Le chrétien écouta son ami avec sympathie et compassion et lui dit : « Dans la situation où tu es, je ne vois qu'un seul remède... mais, comme tu ne crois pas en Dieu, tu ne saurais pas l'employer... Intrigué, l'athée reprit vivement : « Mais toujours, on verra bien... »

« Pour moi, répliqua l'autre, dans un cas comme le tien, c'est à Dieu que je m'adresserais dans la prière. »

Au point de désespoir où le pauvre homme était réduit, il ne protesta pas, il ne souleva pas et s'en alla tout pensif.

Le lendemain, à une heure matinale, il possédait finalement la porte de l'église, espérant s'être pas vu et s'y rencontrer personnellement. Il n'y vit, en effet, qu'une religieuse qui préparait l'autel pour la messe.

Très gauche, il s'approcha d'elle et lui dit avec humilité : « Ma Sœur, je n'ai jamais mis les pieds dans une église ; mais ce matin j'y suis venu pour prier ; mais je ne sais comment faire. Voulez-vous me dire ? »

Et la Sœur de l'inconnu à se recroquer à genoux et de parler à Dieu comme un ami parle à son ami. L'inconnu s'écroula. Que se passa-t-il entre lui et son Dieu dans ce dialogue ouvert par son humble démarche ?

En tout cas, si, en sortant, l'homme n'avait pas encore la solution humaine à son problème, du moins avait-il, dans cette rencontre avec Dieu, découvert la vraie paix, la vraie joie ; et, comme il le déclara ensuite à son ami, il sortit le cœur en fête, témoignait ainsi de la vérité de cette parole de Jésus : « Je vous ai dit ces choses pour que ma joie soit en vous et qu'elle y soit pleine. »

J. Jacques HUTEAU



contemplatives QUI ETES-VOUS ?

Dans une société où tout s'achète, où tout se vend... vous vous donnez gratuitement à Dieu... vous vous cachez... vous offrez votre vie... vous adorez... votre joie est ailleurs que dans l'argent et les voyages... Vous êtes vraiment des femmes impossibles !

A Quoi Servez-Vous ?

Au moment où l'on nie Dieu, votre vie proclame par elle-même que Dieu est notre Père présent à l'humanité... Vous faites penser à ces mamans des hivers d'autrefois qui se levaient très tôt le matin pour attiser le feu et mettre du bois au poêle. A cause d'elles, la maison se réchauffait, et, toute la journée, les enfants pouvaient aller et venir du chaud au froid et du froid au chaud sans inconvénients.

Vous êtes le feu du matin : « expertes des choses invisibles, veilleurs du crépuscule de cette vie, vous annoncez l'aurore ».

Qui allumerait le feu si vous n'étiez pas là ? C'est pourquoi vous serez toujours là, parce que vous êtes non seulement un exemple, mais une fonction essentielle et permanente de l'Eglise de Dieu, celle de l'adoration.

Père Benoît-Marie LACROIX, o.p.

Que fait Claire, en ce Dimanche des Rameaux ? Que fait-elle tout absorbée dans sa prière, alors que la Paroisse entière vient de défiler devant l'Evêque pour aller chercher le Rameau béni.

Tous les yeux sont fixés sur elle, l'Evêque l'attend à l'autel.

Pense-t-elle au chevalier qui doit l'épouser ? Ou aux toilettes que sa mère vient de lui acheter ?

Claire a dix-huit ans, elle est riche, elle est belle ! Mais son cœur est loin de tout cela.

En ce moment c'est un combat terrible qui se passe dans son âme : elle a décidé de quitter ce soir, la maison paternelle. Au milieu de la nuit, François lui a donné rendez-vous dans le bois de la Portoncule, pour la consacrer à Dieu dans la chapelle de Notre-Dame des Anges. Elle était bien décidée pourtant, et voilà qu'à présent elle se sent prise de vertige, comme au bord d'un précipice, mille voix s'élèvent dans son âme pour la retenir :

— Pourquoi ne pas rester chez toi et servir Dieu dans ta maison ?

— On a tant besoin de toi dans le

La Vocation de Claire d'Assise

Victoire d'une Épreuve de foi

- meine, et tu veux l'enfuir, le cloître, mais c'est de la lâcheté !
- Que vas-tu gaspiller tes forces, ta jeunesse : à faire pénitence ? à te mortifier ? mais il y a mieux à faire.
 - Tu veux suivre François dans la voie de la Pauvreté, mais c'est un fou !
 - Ose fermer-tu toute seule ?

C'en est trop, le cœur de Claire est broyé, déchiré, elle ne peut plus lutter, mais son regard intérieur ne quitte pas le crucifié, elle compte sur lui, elle attend tout de lui.

Un « Je serai avec Toi » vibre au fond de son être et un écho résonne : « Quitte Tout et Suis-MOI ». C'était l'appel adressé à Abraham, aux Apôtres, à François, et maintenant à Claire.

« QUITTE TOUT ET SUIS MOI »

Ah ! comme cette parole est terrible ! Terrible à entendre, plus terrible encore à réaliser.

Il faut entrer dans le vide, faire confluer à l'invisible. Croire en Dieu, croire à la puissance de sa Parole. Exposer contre toutes espé-

rances, Aimer, dans l'abandonnement de soi-même...

« QUITTE TOUT ET SUIS-MOI »

Claire a souri... Claire a dit OUI... Claire partira... Dieu est victorieux dans son être !

Alors (ouvant les yeux, après cette minute d'angoisse, Claire voit s'avancer vers elle, l'Evêque qui lui tend en souriant la palme béate, et la foule est là qui regarde, interdite, et sa famille qui l'entoure la contemple supéfait sans mot dire) et l'Evêque s'en retourne à l'autel sans comprendre que venait de naître le second ordre Franciscain...

Victoire d'une épreuve de foi remportée par une jeune fille de dix-huit ans, le 27 Mars 1211. Dieu veuille que de nombreuses âmes rejoignent de cette victoire !

LA JOIE

« Frères et fils très chers, n'est-il pas normal que la joie nous habite, lorsque nos cœurs en contemplant ou en redécouvrent, dans la foi, les motifs fondamentaux qui sont simples : Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils Unique ; par son Esprit, sa présence ne cesse de nous envelopper de sa tendresse et de nous pénétrer de sa vie ; et nous marchons vers la transformation bienheureuse de nos existences dans le sillage de la résurrection de Jésus. Oui, il serait bien étrange que cette Bonne Nouvelle, qui suscite l'Alleluia de l'Eglise, ne nous donne pas un visage illuminé. »

C'est par ces paroles que le pape Paul VI terminait le 9 mai dernier son Exhortation apostolique : « Gaudete in Domino » sur la joie chrétienne.

Aussi bien, il nous apparaît bon de nous arrêter ici quelques instants sur ce thème de La Joie, afin de lever les obstacles qui s'opposent à son invasion en chacun de nous.

« Le fruit de l'Esprit est... joie... » (Gal. V, 22)

Si donc l'Esprit de Dieu habite nos cœurs, il nous communique sa joie, pour autant du moins que nous le laissons pénétrer en tous les coins et recoins de notre être, que nous nous laissons envahir par Lui, imprégnés de son onction.

Nous avons bien dit : sa joie, comme Jésus lui-même a déclaré : « Je vous ai dit ces choses pour que ma joie soit en vous et qu'elle y soit en plénitude. » (Jean, XV, 11).

Cette déclaration fait suite à cet enseignement :

« Comme le Père m'a aimé,
moi aussi je vous ai aimés.
Demeurez en mon amour.
Si vous gardez mes commandements,
vous demeurerez en mon amour,
comme moi j'ai gardé les commande-
ments de mon Père, et je demeure
en son amour. » (Jean, XV, 9-10).

Pour parvenir à la joie de Jésus,
à la joie de l'Esprit — ce qui est
tout un — il nous faut nous arrê-
ter un instant à ces divines paroles
qui contiennent le secret de la vraie
joie.

Remarquons encore une fois qu'il
ne s'agit pas de notre joie mais de
sa joie en nous. Il s'agit donc de
notre part d'une totale désappropriation
de nous-mêmes, d'une orienta-
tion de tout notre être vers Dieu,
à l'imitation du Verbe incarné cons-
tamment tourné « vers le Père »,
tendu vers lui, attentif à observer
tous ses commandements.

La *fidélité* aux commandements
divins, tel est le critère de notre amour
pour Dieu, lequel conditionne notre
joie.

« Celui qui a mes commandements et
(qui les garde,
voilà celui qui m'aime,
et celui qui m'aime sera aimé de mon
[Père,
et je l'aimerai et me manifesterai à
[lui. »
(Jean XIV, 21.)

« Si quelqu'un m'aime, il gardera ma
et mon Père l'aimera (par) et
et nous viendrons à lui
et nous ferons chez lui notre

[demeure.
Celui qui ne m'aime pas ne garde
[pas mes paroles.
Et ma parole n'est pas mensonge ;
C'est la parole de Celui qui m'a
[envoyé. »
(Jean XIV, 23-24.)

Lisons, relisons, méditons ces
paroles dans un profond silence exté-
rieur et intérieur, et la Joie de Jésus,
la Joie de Dieu descendra en nos
cœurs ; et notre joie, parce qu'elle ne
sera pas la nôtre mais celle de Dieu
même en nous, de Dieu, la Béat-
tude infinie, sera parfaite. « Et cette
joie personne ne pourra vous la
ravir », ajoute Jésus (Jean, XIV, 22).

Comment ne pas explorer de joie
en se sachant aimé du Père, aimé
du Fils, dans l'Esprit d'amour !
« Celui qui m'aime sera aimé de
mon Père et je l'aimerai... »

Etre aimé, n'est-ce pas là l'aspira-
tion la plus profonde de notre être ? Se
savoir aimé, aimé de Dieu, n'est-ce
pas là le levier le plus puissant pour
nous arracher à notre égoïsme, seule
source de nos tristesses, et nous inciter
à aimer Celui qui nous aime jus-
qu'à lui consacrer notre vie entière,
chaque goutte du temps qui passe
et qu'il nous donne pour que nous
la lui rendions, chargés de notre
amour filial ?

Telle fut l'attitude constante de
l'Immaculée, dont la joie a explosé,
toute vibrante d'amour et de recon-
naissance, dans son immortel Magni-
ficat. Si nos cœurs à Elle, Elle
nous communiquera sa joie, qui est
celle de Jésus, celle du Père dans
l'Esprit qui est leur Baiser d'amour
substantiel.

Mais, répétons-le : la pierre de
souches de notre amour pour Dieu,
lequel conditionne la possession de
la joie divine, c'est la *fidélité* aux
commandements, c'est la conformité
de notre volonté à celle de Dieu.

Certes, il y faut du courage, de
l'énergie, de la volonté, mais qui ne
voudrait déployer toutes ses forces
vives pour parvenir à cette joie qui
récompense aussitôt l'effort, cette joie
de donner qui est plus grande que
celle de recevoir, affirme Jésus.

Les saints, mais les saints qui, après tout, ne sont que des chrétiens, mais les seuls chrétiens authentiques, en ont fait l'expérience. Tel le Père Kolbe qui déclare :

« L'âme qui prend comme but la « conformité de sa volonté à la « Volonté de Dieu se sent immense-
« sément heureuse. Elle est dans la
« paix et la sérénité. Elle possède une
« base inébranlable : Dieu. Rien ne
« peut la troubler. Elle s'enfonce de
« plus en plus dans cette paix et ce
« bonheur. Elle prie beaucoup. Et
« nous, mêmes pour pouvoir compren-
« dre de plus en plus ce que l'Imma-
« culée a dit au moment de l'Annon-
« ciation : " Je suis la servante du
« Seigneur, qu'il me soit fait selon
« à sa parole. " Que ce soit comme
« Dieu le veut. C'est là que se trouve
« tout le bonheur. »

Il y a, dans les pays de l'Est, malgré bientôt soixante ans d'athéisme officiel et de mitraillage des cerveaux, malgré des persécutions sous des formes variées : détention, tortures physiques, tortures morales, mise à mort, une faim et une soif de Dieu, un désir ardent de se pénétrer de la Parole de Dieu dans la Bible !

Tel ce drogué converti qui, venu dans un de ces centres chrétiens, trop rares, hélas ! déclarait : « Et dire que j'avais cru trouver le paradis dans la drogue qui ne m'a laissé que désillusion et désespoir, alors que là j'ai trouvé le Paradis qui s'appelle : Jésus ! » Et quel courage il faut pour un drogué pour s'affranchir de sa passion ! Les premiers jours, il est tout abattu, en proie à son besoin quasi incoercible. Mais, s'il tient, quelle belle victoire ! et quelle joie l'attend !

Et cependant, dirons-nous, en descendant de ces hauteurs, n'avons-nous pas sujet de profonde tristesse en con-

statant le désarroi du monde qui s'en va à la dérive, les contestations dans l'Eglise même, les vocations taries, la dissolution des mœurs, les valeurs familiales piétinées par des lois immorales, la violence partout, la Révolution qui gronde, la guerre qui menace...

Certes, le tableau est sombre. Mais d'où vient cette tristesse ? C'est précisément de l'abandon de Dieu, de l'oubli de ses commandements, de l'athéisme, dénoncé comme « Le mal du siècle » dans l'ouvrage de Jean Hérouart, qui vient de paraître, et dont nous présentons une occasion par ailleurs.

Toutefois, il y a l'envers du tableau, celui que les mass media, qui se révèlent trop souvent comme des moyens d'intoxication et de matriquage des esprits, semblent vouloir s'obstiner à nous cacher.

Il y a, en effet, en face d'une jeunesse dévoyée, une jeunesse ardente qui se tourne résolument vers Dieu, source de toute joie. Il y a ces contemplantifs et ces contemplatives qui, tels les anges, se tiennent jour et nuit devant la face de Dieu.

Quelle déroute pour le prince des Ténébres de constater que les ténébres n'ont pu étouffer la foi, éteindre sa lumière dans les pays qu'il avait cru pouvoir asservir, ces pays dont Pie XII évoquait « les icônes aujourd'hui cachées, mais qui réapparaîtraient en des temps meilleurs ».

L'Immaculée est là, face au « père du mensonge, homicide depuis l'origine ». Et Satan ne parviendra jamais à le mordre au talon, car c'est Elle qui sera toujours victorieuse dans tous les combats de Dieu.

A nous de hâter l'heure de son triomphe qui sera le triomphe de son Fils Jésus, par notre fidélité aux

commandements de Dieu, par notre combat pour l'Immaculée Rangée nous résolvons sous sa bannière. Elle nous guidera par sa lumière, nous enveloppera de sa tendresse, nous inondera de sa Joie que nous ferons rayonner dans tous les cœurs pour les attirer sous l'empire du Maître doux et humble de cœur, Roi humble des siècles, à qui soit la Gloire à jamais.

Avec saint Jean de la Croix, le grand mystique espagnol, sortons de notre repliement égoïste sur nous-mêmes, de notre tristesse aveugle, et considérons notre richesse en Dieu qui assouvit tous nos désirs, car en

Lui tout est nôtre :

« miens sont les cieux et miens est
[le terre ;
« miens sont les hommes : les justes
[sont miens et miens les pécheurs ;
« les anges sont miens, et la Mère de
[Dieu et toutes choses sont
[miennes ;
« et Dieu même est mien, et pour moi :
« Car le Christ est mien et tout pour
[moi,
« Eh bien donc, que demandes-tu et
[cherches-tu, mon âme ?
« Tien est tout cecl et tout est pour
[toi, »

P. Jacques HITEALL



Monastère Ste-Claire



Perpignan (Le Chœur).



Sens de la vie monastique dans le monde et l'église d'aujourd'hui

Si la définition de la VIE MONASTIQUE est « CHERCHER DIEU », cette définition vaut pour toute vie contemplative, pour toute prière et, déjà fondamentalement, pour l'existence croyante. Il n'y a pas lieu de s'en écarter ; c'est là une chose toute naturelle. La vie monastique, c'est le désir de vivre la foi en plénitude, de mener l'existence croyante jusqu'au bout de la logique de la foi et de la radicalité de la foi.

Une communauté de moines n'est pas le regroupement pur affinités d'amateurs d'exploits ascétiques pittoresques, ni l'agrégat de marginaux soucieux de se différencier des autres à tout prix. Ce n'est pas non plus le rassemblement de spécialistes de la prière. C'est bien plutôt un groupe d'hommes qui veulent vivre leur foi simplement et uniquement, la développer et l'exprimer dans la solidarité d'une grande famille ou ne marquer ni l'humanité ni la tendresse. C'est le propos d'une vie dévouée et proche du concret, une vie de travail avec ses missions franches, carées, vides...

Un moine est un croyant qui veut apprendre auprès de ses frères et de ses frères à devenir davantage et en vérité un croyant.

La vie monastique, c'est « l'Ecole de la foi », comme le dit si justement Patrick Jacquemont.

Ce n'est pas à dire que la vie monastique soit l'unique modèle d'existence chrétienne parfaite, dont les autres formes de vie ne seraient que les imitations affaiblies et les participations dégradées.

Chercher dans la vie monastique l'unique inspiration évangélique de toute chrétienté, ce serait se méprendre une fausse sécurité spirituelle sous le signe de l'évasion ; ce serait fuir notre tâche de donner rapidement un nouveau visage et un nouveau langage à la présence des chrétiens dans le monde.

Pourtant l'optique qui sous-tend la vie monastique doit rester une question ouverte pour tout croyant, tout père ou tout religieux. Nous ne pouvons nous situer dans la foi sans nous situer d'une manière ou d'une autre par rapport à la vie monastique, non pour la copier en moins bien, mais pour mieux assumer en vérité la vie

de DIEU nous veut chacun, et faire de cette vie même une quête de l'absolu de DIEU, de l'unique nécessaire, de l'unique essentiel, qui à le même prix et la même priorité pour tous croients décide à vivre sa foi jusqu'au bout.

Le message intemporel transmis par la vie monastique contient des instances propres à l'égalité du mystère de la foi, instances qui lui valent sa réelle capacité de choc et de questionnement, en même temps qu'elles en marquent la limite et font apparaître le besoin d'un témoignage complémentaire au sein de l'Eglise.

En simplifiant, beaucoup, je dirais que l'Eglise et le monde ont besoin de deux formes de prière contemplative et de présence contemplative aujourd'hui. Il y a place pour deux types d'écoute de la Parole de DIEU. Il y a deux désirs et deux solitudes.

La chance et la grâce de la vie monastique, ce qui lui donne son actualité indéfectible et son attrait, et lui assure son avenir, c'est qu'elle est la seule attestation sociale de l'absolu de DIEU. L'existence d'une communauté monastique a sans doute un sens humain même en dehors de la foi, ne serait-ce que par sa solidarité fraternelle et son labeur. Une communauté de moines travaille assurément beaucoup ; mais, même si elle a un aspect d'entreprise, elle se définit pas par une tâche humaine, elle n'est pas centrée sur un projet historique, elle n'est pas finalisée par un but culturel ou politique. Le cœur de la communauté, ce n'est pas une activité humaine comme les autres, mais c'est la quête de DIEU comme de quelqu'un qui mérite d'être fréquemment d'une manière privilégiée. « DIEU veut le coup », disait un jeune moine avec sa fraîcheur et sa spontanéité !

Ce qui est vécu par une communauté monastique et attesté par sa vie même, c'est que DIEU est plus grand que notre cœur. Lui seul est plus grand que notre cœur. Il est notre paix et il est notre fidélité. Un jour, il nous comblera sans limite et il sera notre joie. Il viendra à nous parce qu'il veut venir, et il s'achèvera et rassemblera tout dans le donateur de son amour paternel, par son don de sa grâce. Il nous prépare déjà les biens invisibles que nous n'osons ni dire

ner ni demander. Pour l'heure, notre vie est cachée en DIEU; et rien n'est plus urgent ni plus efficace que d'attendre humblement et laborieusement l'avènement plénier (le don) de DIEU. C'est cela notre espérance chrétienne, et la vie monastique nous procure justement la vérité actuelle et la valeur humanisante de cette espérance.

Le mystère chrétien est trop riche pour s'épuiser dans une unique incarnation socio-culturelle. L'amour de DIEU est trop plénier pour ne pas se signifier dans plusieurs symboles humains, imparfaits les uns et les autres, et par là complémentaires.

S'il n'y a de vie contemplative chrétienne que par l'épouée de Dieu et JESUS-CHRIST, on peut écouter cette Parole ou bien à sa source, ou bien à son point d'éclatement.

A sa source, c'est-à-dire près du cœur de JESUS, dans le silence et l'intimité. A son point d'éclatement, auprès des hommes qui sont les plus éloignés de l'Évangile, et qui sont donc les destinataires privilégiés de la miséricorde du DIEU-SAUVEUR.

La Parole vivante de JESUS-CHRIST n'est jamais tant Parole révélatrice du Père, que quand elle est dite maintenant, quand elle agit comme dynamisme de salut à l'œuvre dans le monde, et notamment aux confins de l'Église et de l'achèvement de notre culture. Le témoignage évangélique, où la Parole de DIEU se déploie en plénitude, constitue un lieu idéal de la contemplation chrétienne.

Le désert où DIEU nous conduit pour nous parler au cœur, c'est le désert de la distance géographique et de la retraite, mais ce peut être également - et ailleurs - la condition de nos contemporains, voués à des relations anonymes et infermes dans un monde: une culture profane où rien n'évoque visiblement la présence de Dieu. Un propos de Maître Eckart m'a frappé par son actualité poignante: « On est parfois plus seul au sein d'une foule qu'au milieu d'un désert ».

Le danger de l'aventure spirituelle et contemplative dans le monde, c'est de perdre le sens de DIEU, de l'absolu de son amour, et d'identifier notre foi au partage du combat de l'humanité pour son développement et sa libération. Mais le danger est aussi de trouver l'aventure trop lourde et de renoncer, par angoisse, au risque de la foi et à la grande liberté indispensable au témoignage évangélique comme à la réconciliation de l'Église.

Or, justement, ce que nous devons puiser au témoignage de la vie monastique, c'est le

courage d'affronter ces deux dangers. Sans être un contre-poids ni un système d'assurance, la vie monastique rappelle à tout croyant et à tout témoin de la foi l'absolu de DIEU. Elle est un signe vivant de l'espérance, une espérance assez sûre d'elle-même pour nous toucher vers ce qui est à venir, pour nous mettre en état de recherche, pour nous rendre disponibles aux nouveaux visages des appels de DIEU. La félicité heureuse et humanisante des moines ne doit pas nous faire cultiver une nostalgie ambiguë, mais nous encourager,

au contraire, à assumer le risque total de la foi et à entreprendre la tâche de construire l'Église en plein vent à partir des expériences et des attentes des hommes.

La complémentarité des deux formes de présence et de prière contemplatives joue également dans l'autre sens. La vie des hommes, leurs souffrances et leurs appels, sont un des ressourcements de la contemplation monastique. S'il est séparé de tout, le moine est par là même celui qui est en communion avec tout. L'écoute de la Parole de DIEU ne peut aller sans une certaine écoute du monde où cette Parole se révèle aujourd'hui. La docilité à l'Esprit-Saint implique une attention à ses cheminement dans le monde. La compréhension des détresses et des projets de nos contemporains, notre solidarité avec leur manière de construire l'humanité nouvelle, et en cela d'attendre le salut, réactualisent et élargissent notre connaissance de l'humanité de JESUS, Homme parfait, et nous font mieux appréhender par là le mystère du DIEU Sauveur.

Il y a chez nos contemporains des appels croissants à la vie spirituelle et mystique. Ces appels peuvent être détournés vers l'évasion par l'obtention de paradis artificiels aussi faciles à atteindre que déshumanisants. Combien de pèlerins risquent de se perdre sur les chemins du Karmançak, dans la quête de mystères de sagesse dont ils ressentent le besoin.

A tous ces hommes et ces femmes qui souffrent d'un manque d'absolu, d'un manque d'espérance et d'un manque de DIEU, il faut que les communautés monastiques s'offrent comme autant de lieux de la rencontre de DIEU, comme autant d'écoles de la prière et de la foi, comme autant de foyers de charité rayonnants et attirants.

Dom C. Vatour
Abbé de N.D. des Neiges

LE SOUFFLE

Le renoncement Thérésien

Toute jeune, Thérèse d'Avila disait : « Je veux voir Dieu », et c'est afin de Le voir et de jouir de Lui qu'un jour à l'âge de sept ans, en 1522, après avoir convaincu son frère Rodrigue de quitter la maison paternelle pour aller évangéliser les Maures « dans l'espoir d'avoir la tête tranchée », ils partirent tous deux. « En cet âge si tendre, le Seigneur nous donnait, je crois, assez de courage pour mettre ce projet à exécution ». Un de leurs oncles les rencontrant, les ramena à la maison. Toute sa vie, elle gardera ce désir véhément de rencontrer le Seigneur, mais, déjà, expliquait-elle à ses parents : « pour voir Dieu, il faut mourir ».

Et c'est parce qu'elle est dévorée de ce zèle des âmes qu'elle veut entraîner en ce royaume de lumière et d'amour le plus grand nombre d'âmes possible. C'est à cause de cela qu'elle parlera si souvent de l'oraison, de « cet échange d'amour à entretenir fréquemment avec Dieu, dont on se sait aimé », qui prépare la rencontre définitive et éternelle avec Dieu et qui obtient grâces de lumière, de force et d'amour pour les hommes. C'est dans ce but qu'elle fondera les monastères de carmélites où ses filles s'appliqueront à prier et à offrir travaux et souffrances non seulement pour la conversion des pécheurs, mais surtout pour qu'aucun prédicateur ou théologien ne passe au camp adverse, car elle sait l'impact que peut exercer sur la masse des hommes un prédicateur zélé ou un théologien lucif-

DU DESERT

de. Si elle travaille avec Saint Jean de la Croix à réformer les carmes, c'est dans le but que ces frères de la Vierge soutiennent ses filles de doctrine et de spiritualité, mais aussi afin que par leurs prières, sacrifices et prédications, ils amènent ou ramènent au cœur de l'Église les enfants de Dieu dispersés.

Avant de mourir, toute heureuse, elle dira : « Je suis fille de l'Église ». Sa vie intérieure s'est épanouie en un apostolat efficace pour l'Église de Dieu. En un style imagé, on pourrait dire que sa vie ressemble à un louis d'or, dont le recto porterait les paroles : « Je veux voir Dieu », et le verso : « Je suis fille de l'Église », cette dernière pensée trouvant son aliment dans le désir véhément qu'elle a de voir Dieu et d'y entraîner les autres.

En ce 4^e centenaire de sa mort survenue le 4 octobre 1582, devenu le 15 octobre par suite du changement du calendrier romain, je voudrais vous montrer le renoncement qu'elle enseigne après l'avoir pratiqué. « Si quelqu'un veut venir après moi, dit Jésus en Luc IX, 23, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix tous les jours et qu'il me suive ». Thérèse a bâti sa maison sur le roc qu'est le Christ ; les vents impétueux ont pu souffler, les averses pleuvoir, sa maison n'a pu être ébranlée. Écoutez ce qu'elle écrit : « Si vous voulez que le fondement (de votre édi-

1. Vie Ch. I p.44 Carmélites de Paris.

rice spirituel) soit mébranlable, que chacun de vous (mes sœurs), s'efforce d'être la moindre de toutes, l'esclave de toutes, qu'elle cherche sans cesse comment et en quoi elle pourra se rendre agréable et utile aux autres. Vous poserez ainsi des pierres si fermes qu'il n'y aura pas à craindre que le château s'effondre. Je le répète, il ne suffit pas que vous preniez pour base l'raison et la contemplation. Si vous ne travaillez pas à acquérir les vertus, si vous ne vous exercez pas à les pratiquer, vous demeurerez toujours des naines dans la vie spirituelle. Et encore, Dieu veut que vous vous borniez à ne pas grandir ! Car vous le savez, ne pas croître, c'est décroître. Et en effet, quand l'amour est véritable, je regarde comme impossible qu'il se contente de demeurer stationnaire »².

A première vue, on est étonné que Thérèse qui, si souvent, a parlé de l'raison, à travers tous ses écrits, réserve cette pensée au dernier chapitre de son dernier écrit – Le Château de l'âme – qui demeure son joyau spirituel. Pourquoi ?

Parce que la meilleure façon de saisir si l'on fait bien occasion, le moyen de persévérer en cette route et d'y avancer, c'est de se renoncer, car il y a interférence entre le renoncement et l'amour ou l'union à Dieu. L'union étant un exercice d'amour, pour croître en cette voie, il faut persister en ce renoncement, qui n'est que l'envers de l'amour. D'ailleurs « mollesse et oraison ne marchent pas ensemble », dit-elle³.

Faire oraison, ce n'est pas jouer sans cesse de délices, mais suivre le Christ partout où il voudra. Certes, le but demeure le ciel, car, même pour le Christ, « c'est en vue de la joie du ciel que Lui éaut proposé qu'il endura une croix, dont il méprisa l'infamie⁴. Mais si la croix n'est pas un but, elle demeure le chemin qui y conduit, la porte ouverte sur l'infini qui nous y plonge. Entre autres textes formels de la Sainte, écoutez celui-ci : « Il faut remarquer ceci, et je le dis, parce que j'en ai l'expérience :

l'âme, qui, dans ce chemin de l'oraison mentale ... en arrive à se soucier peu des goûts et des consolations ... a fourni déjà une grande partie de la carrière. Quels que soient ses faux pas, elle est sûre de ne pas retourner en arrière, car l'édifice qu'elle construit repose sur un fondement solide. En définitive, l'amour de Dieu ne consiste pas à verser des larmes, à éprouver des goûts spirituels et ces tendres sentiments qu'on désire tant d'ordinaire et où l'on met sa consolation, mais à servir Dieu dans la justice, la force d'âme et l'humilité »⁵.

Et une fois arrivée au bout de deux ans, par suite « des changements d'existence, de nourriture »⁶ et de trop de mortifications corporelles, voilà qu'elle tombe malade et très gravement. Envoyée se reposer chez son oncle Pedro à Hortigosa, elle y apprend, en lisant le 3^eabécédaire de François Ovuna, franciscain, une méthode d'oraison qui consiste à se retirer en soi-même pour fixer affectueusement et simplement son attention sur Dieu plutôt que de s'adonner à un enchaînement de raisonnements logiques qui lui dessèchent le cœur. Silencieuse et solitaire, Dieu commence à la gratifier d'oraisons spirituelles, œuvre de l'Esprit-Saint en elle.

Rétablie, elle revient au monastère au printemps 1542. De fait, elle ne se sera jamais guérie, car toute sa vie, elle souffrira « de ce mystérieux mal de cœur, qui lui occasionnait un ou deux vomissements par jour »⁷. Au monastère, certaines sœurs constataient ses efforts pour progresser en la vertu, en particulier pour éviter toute médisance. Mais là, où elle fut hitler énergiquement, c'était pour éviter d'avoir des

2. 7^e Demains, Ch. IV p.695-6 Carmelites de Paris.

3. Chemin Ch. IV.

4. Hébr. XII,2 trad. Bonnaud.

5. Vie, P.115-116. Cont. de Paris.

6. Ch. V.

parfois trop fréquents et prolongés. Son confesseur, le P. Jean de Pradanos, l'aïda beaucoup en ce sens. Mais, Thérèse revenait souvent à la charge disant qu'il n'y avait aucun mal de descendre au parloir, puisqu'elle y allait pour apprendre aux autres, qui l'appelaient, à faire oraison. Elle fit tout de même des efforts pour supprimer certains parloirs et en écouter d'autres. Mais au jugement du père jésuite, cette soustraction n'étant pas suffisante, il la renvoya à l'Esprit-Saint, lui demandant de l'invoquer une fois revenue dans sa cellule. Le père avait vu juste, car elle-même « avoue qu'elle avait un très grand défaut qui lui nuisait gravement ; dès que je sentais que quelqu'un avait de l'affection pour moi, s'il me plaisait, je m'en infatuais à tel point que ma mémoire lui inféodait ma pensée... C'était si néfaste que mon âme en était toute égarée »⁷.

Revenue donc dans sa cellule, Thérèse obéissante resta longtemps en oraison suppliant le Seigneur de lui accorder la grâce de le contenter en toutes choses, ensuite elle se mit à réciter la 1^{re} strophe du « Veni Creator » ; c'est alors qu'elle fut saisie tout à coup d'un ravissement où elle entendit le Christ lui dire ces paroles : « Je ne veux plus que tu converses avec des hommes, mais avec des anges ». Le coup de grâce était donné, un envol mystique s'effectuait qui ne s'arrêterait plus. Thérèse avait 41 ans ; sa lutte avait duré 20 ans.

Ce n'est pas à dire qu'elle n'aura plus d'amis, car, en avançant dans la vie, le nombre en augmentera, du moins son amour de Dieu ne sera plus concurrencé par la passion. De plus son zèle des âmes augmentera à la suite d'une visite d'un frère franciscain, Maldonado, à son retour des Indes, racontant combien d'âmes se perdaient par manque d'instruction et surtout à la suite de la vision de l'enfer en août 1560 à 45 ans, où Dieu lui montra la place qu'elle au-

rait occupée, si elle ne s'était pas convertie. Dès lors, grandit en elle un désir véhément de souffrir, car non seulement elle comprend que les souffrances d'ici-bas ne sont rien en comparaison de celles de l'enfer, mais de plus, que les souffrances de la terre offertes à Dieu sauvent les âmes. « J'accomplis en ma chair ce qui manque à la passion du Christ, dit St Paul, pour son corps qui est l'Église », non que les souffrances du Christ ne soient suffisantes, puisque leur mérite en est infini, mais le Père veut que nous participions à leur application. Aussi accepte-t-elle généreusement les contrariétés et les contradictions qui s'élèveront contre la réforme carmélitaine, qu'elle entreprend en fondant d'abord le Carmel de St-Joseph d'Avila le 24 août 1562. Elle ne s'est pas contentée de livrer à la postérité cette devise : « ou mourir ou souffrir », elle l'a vécue ; car pour elle, « mourir » c'est dans le but de voir Dieu pour l'aimer et jouir de Lui éternellement avec les habitants des cieux, et « souffrir » c'est accepter d'être punie ou d'aider les âmes à parvenir au ciel.

Et n'allez pas croire que ces souffrances vont atténuer sa joie ; elle saura même émailler sa vie de réflexions pleines d'humour, comme le jour où traversant le pont d'une rivière inondé d'eau, et le cheval tirant la charrette ne pouvant plus avancer, elle s'en plaignit au Christ, qui, lui apparaissant, lui dit : « C'est ainsi que je traite mes amis », à quoi elle répondit : « C'est pourquoi vous en avez si peu » ...

P. Bernard Gabriel o.c.d.

7. « Ste Thérèse d'A. et l'expérience mystique », P. 25 E. Renault.

K. Vie, Ch. 37.

CARMEL DU REPOSOIR





La démission du R.P. Jacques Huteau de ses fonctions de Secrétaire Général de la Fondation des Monastères de France

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, le 14 juin 1986, à l'Abbaye d'Aiguebelle, fait mention de la démission du Père Jacques Huteau de ses fonctions de Secrétaire Général de la Fondation, fonctions qu'il exerçait non seulement depuis la «reconnaissance d'utilité publique» de cette fondation par décret du 21 août 1974, mais aussi antérieurement, depuis sa création, en 1968, sous la forme d'une association de la loi du 1^{er} juillet 1901.

Les administrateurs de la Fondation savaient que l'état de santé du Père Huteau était devenu préoccupant, mais ils espéraient toujours un rétablissement durable permettant à celui-ci d'assumer de nouveau ses lourdes fonctions.

S'il m'a été demandé d'annoncer cette démission dans la revue «Les Amis des Monastères» c'est sans doute parce que, du fait de mes attributions au Ministère de l'Intérieur, entre 1966 et 1985, il m'a été donné de rencontrer assez fréquemment le Père Huteau, de suivre et d'essayer d'aider ses efforts inlassables en vue de la création puis du développement de «sa» fondation.

Toute fondation suppose en effet un ou

plusieurs «fondateurs»; en l'espèce, le Père Huteau a été le fondateur unique et il a porté à bout de bras la fondation, pratiquement seul, quinze années durant.

C'est en 1967 que j'ai fait sa connaissance. Monsieur AUDIBERT, très connu des milieux religieux en raison de ses fonctions de Chef du Bureau des Cultes (qu'il a exercées au Ministère de l'Intérieur de 1946 jusqu'à son décès en 1972) et qui tenait en très haute estime le Père Huteau, m'ayant mis en rapport avec lui au moment où je venais d'être chargé, au même Ministère, d'un autre Bureau, ayant à connaître des affaires relatives aux associations et fondations.

J'ai alors appris que le Père Huteau avait à cœur la fondation d'une œuvre tendant à assurer aux collectivités religieuses les plus pauvres les ressources nécessaires à la subsistance de leurs membres et à la couverture de leurs risques sociaux, ressources à demander tant aux abbayes se situant parmi les moins démunies qu'à des donateurs laïques. Dans l'immédiat, la création d'une association s'imposait.

Très rapidement, le Père Huteau a fort

bien discerné et compris les avantages d'une association «ayant pour but exclusif l'assistance ou la bienfaisance» (au sens d'une loi du 14 janvier 1933), association donc d'une catégorie particulière dont le régime juridique, administratif et fiscal est intermédiaire entre celui de l'association déclarée ordinaire et celui de l'«établissement reconnu d'utilité publique». Il a alors mis en place une association de ce type, dénommée «Les Amis des Monastères», a procédé à sa déclaration et au dépôt de ses statuts, à l'organisation de son fonctionnement, au service de sa revue.

Mais cela, qui était déjà beaucoup et très important, ne lui suffisait pas : il voulait pour son œuvre la «reconnaissance d'utilité publique» à l'effet de lui permettre de bénéficier d'une plus grande notoriété, de davantage de dons et de legs, des exonérations ou réductions fiscales afférentes à cette reconnaissance.

Or, la «reconnaissance d'utilité publique», décision de caractère régalien, n'est jamais automatiquement ou «de plein droit» ; elle est accordée, le cas échéant, c'est-à-dire dans le cas d'une décision favorable, par décret en Conseil d'Etat (sur la proposition et le rapport du Ministre de l'Intérieur), décret qui approuve, en même temps, les statuts du nouvel établissement d'utilité publique.

En l'espèce, toutes les conditions requises pour la reconnaissance de la Fondation des Amis des Monastères étaient réunies : dotation initiale en capital suffisante, budget attestant de ressources annuelles certaines et équilibrées avec les dépenses prévisibles, composition du conseil d'administration garantissant l'indépendance de la Fondation et son fonctionnement conformément à son objet statutaire. Aussi, la procédure administrative engagée par le Père Huteau devait-elle inévitablement aboutir... ; le décret de reconnaissance d'utilité publique de la Fondation, décret contresigné par le Ministre de l'Intérieur et signé par le Premier Ministre le 21 août 1974 était publié au Journal Officiel du 25 août suivant.

Le Père Huteau, toutefois, ne s'en tint pas là, car il lui apparut, à juste titre, que cette dénomination des «Amis des Monastères» ne correspondait pas à l'ampleur de la mission de la Fondation et n'était pas assez percutante pour sensibiliser le public, et, en particulier, les donateurs ou testateurs éventuels.

C'est pourquoi, il déposa une demande de modification des statuts à l'effet d'intégrer le mot «fondation» dans le titre lui-même de l'œuvre et d'inscrire dans ses statuts des dispositions insistant sur la mission de la Fondation, sur sa recherche en matière de collecte de libéralités, sur les exonérations fiscales dont ces libéralités bénéficient, de façon à donner une meilleure information aux personnes qui sont disposées soit à tester, soit à consentir une donation ou des dons manuels épisodiques en faveur des collectivités religieuses ou de leurs membres, mais qui discernent mal, au plan pratique, comment réaliser leurs intentions philanthropiques.

Un décret en Conseil d'Etat du 23 novembre 1978 (publié au Journal Officiel du 2 décembre 1978) a approuvé la modification des statuts de la Fondation et la transformation de son titre en celui de «Fondation des Monastères de France».

Pour ce qui me concerne, dans l'exercice de mes attributions administratives comme à titre personnel, je demeurerai l'obligé du Père Huteau, pour la liberté de nos échanges de vues qui généralement concordent mais se sont parfois opposés, pour le ton très détendu de nos entretiens, pour la vivacité de son esprit, enjoué et ironique mais jamais caustique, qui s'exerçait d'abord à l'encontre de sa propre personne, agressive par la maladie et une sénilité croissante.

Sa démission est le dernier, mais non l'un des moindres, des services qu'il aura rendus à sa Fondation et dont celle-ci gardera, à perpétuité, témoignage, souvenir et reconnaissance.

Jean Vucherot





L'ABBAYE CISTERCIENNE
DE NOTRE-DAME
DE MELLERAY

Le dix-neuvième siècle a eu beau jeu de raconter les butrances et abus des « Trappistes ». Le romantisme se plaisait dans ces imageries d'Epinal. Mais sait-on que la Congrégation de La Trappe fut officiellement supprimée par Rome en 1892, et remplacée par l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance, par suite de la fusion de trois branches cisterciennes, dont celle de « La Trappe » ? Mais les légendes ont la vie dure...

Tous invités à la contemplation par Bernard de Clairvaux.

L'incident eut lieu quelque part sur une route de Champagne, pas trop loin d'ici. Voilà Bernard, abbé de Clairvaux, une nouvelle fois hors de son monastère, entouré de deux ou trois moines, ses fidèles compagnons de voyage, et qui s'approche de la bonne ville de Reims. Il y a rendez-vous avec Thibaut, comte de Champagne, pour des affaires à traiter. Soudain, sortant de la ville, un cortège qui s'avance à sa rencontre : un attroupement de curieux et la soldatesque escortent un célèbre malandrin, condamné à mort et que l'on conduit au gibet. Bernard dévisage le malheureux, pose sur lui son regard. Lui détourné le sien. Mais voilà que Bernard intervient : il saisit la corde des mains de l'un des soudards, et entraîne le condamné derrière lui. Au comte Thibaut qui l'étonne, voyant la corde du futur pendu aux mains de l'abbé de Clairvaux, celui-ci explique que ce malheureux, il compte le vouter à un autre gibet, à la croix de Jésus-Christ qu'il lui donnera d'étreindre, sous la hure monastique, à Clairvaux. Constant était le nom du malheureux. Et le récit - qui n'est peut-être pas aussi légendaire qu'il y paraît au premier abord - et le récit ajoute que ce frère Constant, grâce à sa constance persévérante comme moine durant plus de trente ans, fut miséricordieusement sauvé.

Que s'est-il donc passé entre Bernard et ce condamné à mort ? Peut-être ce qui se passa un jour entre Jésus et le jeune homme riche. Le riche étouffait dans ses richesses, et ce condamné était noyé dans ses crimes. Or, Jésus, ayant fixé son regard sur lui, aima le premier, dit l'évangile ; et Bernard, de même, aima le second. Jésus ne désespère de personne, d'aucun riche comme d'aucun pauvre ; et Bernard ne désespère d'aucun criminel comme d'aucun prétendu juste. Bernard aime ce brigand. Pourquoi ? Parce que, derrière sa déchéance apparente, il reconnut sur-le-champ cette petite étincelle, dont il n'a cessé de répéter qu'aucun homme ne saurait jamais la perdre, parce qu'elle constitue sa dignité irrévocable, strictement inamissible, qu'aucun crime, aussi énorme soit-il, ne saurait jamais éteindre en lui, ce que Bernard appelle l'image de Dieu dans le cœur de chaque homme. Bernard reconnut cette image dans ce criminel, et il lui fit confiance, sachant qu'à partir de ce fond indestructible dans chaque homme, tout peut recommencer à tout instant, tout peut être reconstruit, en plus beau, en plus merveilleux qu'auparavant.

Ce fut un coup d'audace, mais encore davantage un coup de la grâce. Comment cela fut-il possible ? D'où Bernard tira-t-il cette

tranquille assurance que Dieu allait à coup sûr sauver ce malheureux ? Et non seulement qu'il allait le sauver, mais que ce parcours qui fut le sien, de crime, et de châtement, et de conversion, et de pardon, que ce parcours était le seul parcours possible vers Dieu ? D'où lui venait cette audace presque insolente ? A cette question, il n'y a qu'une seule réponse possible. Parce que Bernard avait lui-même fait, dans son corps et dans son cœur, une même expérience. Bernard connaissait la douceur de Dieu ; il avait goûté, comme il aime dire, la suavité de Dieu. Il avait été lui-même bouleversé, renversé sans dessus dessous, par sa miséricorde. Et désormais, il savait que sa grâce particulière était de confesser celle-ci, de la crier devant ses frères, et devant le monde, lui qui avouait un jour que si, par impossible, la miséricorde avait été un péché, il n'aurait pas pu s'empêcher de le commettre.

Bernard qui exagère ? Accurément ! Celui qui a vraiment rencontré l'amour, ou plutôt qui a été rencontré par lui, qui a été renoué par l'amour de Dieu, celui-là possède des intuitions et des certitudes que nous n'osons répéter qu'avec d'innombrables précautions. Laissons parler Bernard en personne "Comment laissez-vous vous troubler ainsi dans vos consciences, mes frères ? Pourquoi vous fixer sur l'immitié et le nombre de vos crimes, jusqu'à oublier les entrailles impénétrables de la miséricorde du Seigneur ? Je vous le dis en toute vérité, si Judas, ce fils de perdition, qui vendit et livra le Seigneur, était assis en cette École du Christ - il parle de son monastère de Clairvaux - Judas aurait obtenu son pardon" (Grand Exorde 2,5).

Bernard s'enthousiasme même à dire davantage encore. Non seulement ce malandrin pouvait-il obtenir le pardon, mais, dans un certain sens, il était mieux que quiconque préparé à la rencontre avec Dieu. Couvert de honte, certes, débâbordé aux yeux de tous et à ses propres

yeux, n'ayant plus ni amour-propre, ni prétention aucune ici-bas, le voilà enfin mûr pour se laisser éblouir par la tendresse de Dieu. Car ce n'est pas tant la vertu qui sauve, mais bien la blessure de l'humiliation, guérie par la grâce de l'humilité. Bernard l'a si souvent souligné. Parlant de la Sainte Vierge Marie, il osera faire remarquer que ce ne fut pas tant sa virginité qui plut à Dieu, mais plutôt son humilité, "car ajoute-t-il, mieux vaut être un humble pécheur qu'une vierge orgueilleuse" (De Laud. B.M.V. 1,8). Et Bernard ne s'était-il pas spontanément reconnu dans les carriers de la dernière heure, ceux qui n'ont écrit à presque rien, sauf à la bonté du Maître : "Accumulez les mérites tant que vous pouvez, s'écrie-t-il à l'adresse de quelques moines tentés de se glorifier dans leur vie plus rigoureuse que celle des autres, magnifiez vos aueux et vos efforts ; pour moi, la miséricorde du Seigneur est à préférer à tout cela. Je le confesse : je n'ai pas porté le poids du jour et de la chaleur. Mon travail n'a duré qu'une petite heure à peine - allusion à la parabole des ouvriers de la vigne - si s'il m'arrivait de dépasser cette heure, l'amour faisait que je n'en sentais rien. Que certains, comme les paillés, s'entraînent donc par leurs propres forces - moi, ce qu'il me plaît d'éprouver, c'est le bon désir du Seigneur" (CC, 14,4). C'est de faire l'expérience de la miséricorde et de la douceur de Dieu.

Mais cet amour qui pardonne n'est encore qu'un commencement sur un chemin qui un jour peut aboutir à l'amour qui devient communion et unité. Car ceux qui s'aiment aspirent toujours à devenir un seul, répètera Bernard à l'envie. Cette possible communion avec Dieu dans l'amour, Bernard l'a entrevue aussi pour ce malandrin qu'il vient de sauver de la pendaison et que, sans hémation, il conduit à Clairvaux. Car ce pauvre-là aussi est destiné à la merveilleuse aventure de l'amour dont Bernard connaît si bien les étapes et les secrets. En effet, c'est sur les humbles et les pauvres que

L'Esprit de Dieu aime se reposer, dirait-il, comme il s'est reposé sur lui, Bernard, un pauvre aussi, et guère meilleur que les autres.

Tout l'esprit de Bernard n'aura été écrit que pour crier bien haut qu'une telle expérience de l'amour de Dieu est possible, et cela non seulement aux moines (ou aux clercs), mais à tous et à chacun, personne, pas même le plus misérable des criminels, n'en étant définitivement exclu. Vers la fin de sa vie, il chamera une dernière fois cette conviction dans une majestueuse période où la ferveur de l'émotion fait tressaillir chaque incise : "Toute âme, même chargée de péchés, empiétée dans le vice, attrapée par les séductions, captive dans l'exil, emprisonnée dans un corps, collée à la boue, enfoncée dans la fange, attachée à ses membres, transpercée de soucis, distendue par les affaires, contractée par la peur, affligée par la souffrance, divagant dans l'erreur, anxieuse de préoccupations, troublée par des suspicions, étrangère dans une terre ennemie... souillée par le contact des morts, renvoyée avec ceux qui sont en enfer - toute âme, dis-je, même damnée et en proie au désespoir, toute âme peut repérer au-dedans d'elle, non seulement de quoi respirer dans l'espoir du pardon et de la miséricorde, mais encore de quoi oser aspirer aux noces du Verbe, et de ne pas craindre de soeller avec Dieu une alliance de communion, de ne pas hésiter à porter le joug de l'amour, du concert avec le Roi des anges" (CC 83,1).

"Aspirer aux noces, au mariage, avec le Verbe, avec Dieu". Bernard a lâché le mot, le maître-mot de sa vie et de son message : ce qui a commencé dans l'amour, doit s'achever dans l'amour, à tout jamais. Et lorsque Bernard parle de l'amour, la vigueur de sa parole, stem de ce qu'il sait ce dont il parle. Il a été lui-même touché, blessé par l'amour. Il l'a posé, savouré : "O amour empressé, s'écrit-il, virulent, brûlant, impétueux, qui ne laisse penser à rien sauf à toi, qui t'entraînes du reste, qui

méprises tout hors de toi, qui es seul à pouvoir te contenter de toi-même". En effet : "L'amour... est sa propre joie, son propre avantage, sa propre récompense. L'amour ne recherche aucune raison hors de lui, aucun fruit sinon lui-même. Son fruit, c'est le fait même d'aimer. Faisme parce que j'aime ; j'aime pour aimer" (CC 79,1). On n'aimerait annoncer la musique qui aurait été écrite sur de telles paroles. Bernard parmi nous aurait été sûrement le chansonnier de Dieu et de son amour, dont tout amour humain n'est que le signe et la trace, et que Dieu offre à chaque homme, pour sa propre joie et pour la nôtre.

Peut-être est-ce d'un tel témoignage, du sien et de celui de tous les amants de Dieu, que le monde et l'Eglise ont toujours eu le plus urgent besoin. Que pourrions-nous annoncer de Jésus-Christ si nous n'avions pas auparavant goûté quelque peu la douceur de son amour ? Si nous ne pouvions pas dire à nos frères : "Voilà ce que Jésus a fait de moi, et ce qu'il peut aussi faire pour moi ; voilà ce qui m'habite de sa tendresse, et ce qui peut t'habiter, toi aussi" ? Que pourrions-nous annoncer ? Une généreuse écologie ? Une morale bien sage mais aussi toujours trop rigoriste si elle ne jaillit pas de l'amour ? Un certain humanisme dans le vent, mais qui ne réveille plus personne et endort plutôt les consciences ? Quelque esthétique raffinée, réservée à une élite ? Un lot de slogans faciles qui réduiraient la bonne nouvelle à une habile publicité, peu contagieuse, peu convaincante ?

Près de neuf siècles après le passage de Bernard parmi nous, son message est toujours aussi simple, aussi lumineux. Hors de la douceur de Dieu personnellement reçue et savourée, hors de l'amour, aucun témoignage ne vaut ni ne tient. Au contraire, dans l'amour, tout est possible. Seul l'amour est digne de lui.

Donn André Louf
Abbé de Ste Marie du Mont (OCSO)

La Visitation Sainte Marie



La rencontre, le 5 mars 1604, à la Sainte Chapelle de Dijon de Saint-François de Sales avec Sainte-Jeanne de Chantal fut le point de départ de la création d'un nouvel ordre dans l'Eglise.

François de Sales, évêque de Genève, avait été invité par les évêques de Dijon à prêcher le carême dans leur ville. Jeanne de Chantal, jeune veuve, était conviée par son père, Bénigne Frémyot, à passer le carême chez lui à Dijon pour entendre le prêche de Monsieur de Genève. Lors de leur première rencontre ils se sont reconnus - l'un et l'autre avaient eu une vision intuitive de l'autre quelques temps auparavant.

François de Sales

L'évêque de Genève avait acquis une bonne expérience des âmes lors de son ministère missionnaire au Chablais, à la cour d'Henri IV - qui aurait voulu le garder en France - au cercle Acarie à Paris où il jouait un rôle important dans le printemps spirituel du XVII^e siècle.

Muni de cette expérience, après avoir fait de solides études en droit et en théologie à Paris et à Padoue, il reconnaissait qu'il manquait quelque chose dans l'Eglise. Tant d'âmes de bonne volonté qui avaient soif de Dieu, de vivre de son amour loin du tracassé du monde, ne pouvaient le faire faute d'un corps assez robuste pour supporter les rigueurs des ordres réformés de l'époque, ou qui n'avaient pas d'attrait pour les austérités corporelles.

Jeanne de Chantal

Il reconnaissait en Jeanne de Chantal la collaboratrice que Dieu lui avait préparée. Elle avait connu un grand amour en épousant Christophe de Rabutin, baron de Chantal. De leur union naquirent six enfants dont deux sont morts en bas âge. Ce bonheur prit fin brutalement avec la mort tragique du baron lors d'un accident de chasse. Jeanne fit vœu de chasteté, se dévoua à l'éducation de ses quatre petits enfants, et soupira après le jour où elle serait libre de vivre pour Dieu seul.

Fondation de la Visitation

François, sous l'inspiration du Saint-Esprit, pense fonder une petite congrégation dans son diocèse où l'austérité intérieure remplacerait les austérités. Où l'accent serait mis sur une vie intérieure, une vie d'union, une vie cachée avec Jésus-Christ en Dieu. La douceur de la règle permettrait aux veuves (une fois déchargées de leurs responsabilités familiales), aux jeunes de santé fragile, ainsi qu'aux fortes et robustes, de se divertir sans réserve au Seigneur. Pour cette raison le Grand office serait remplacé par le Petit office de la Vierge Marie, la prière serait simple : les sœurs pourraient sortir pour soigner les malades à tout de rôle, quoique jamais les jeunes, pour entendre des sermons, gagner les jubiles, assister aux Quarante heures ; etc. Elles se prononceraient pas de vœux - François étant persuadé que l'amour de l'Époux était le lien le plus fort pour lier les vœux à Dieu et entre elles.

Le 6 juin 1610 commencent cette nouvelle aventure spirituelle. Les trois Premières Mères - Marie Jacqueline Favre et Jeanne Charlotte de Briehard se joignent à la Mère de Chantal - s'installent dans la petite maison de la Galerie aux bords du lac d'Annecy. La fermeté et la simplicité de leur vie attirent bientôt des compagnes et elles sont obligées de construire un nouveau monastère dans l'enceinte de la ville.

Essai

François de Sales a la confirmation que cette manière de vivre l'Évangile correspond à un réel besoin par le nombre de demandes qu'il reçoit de fonder des communautés similaires dans d'autres villes. Il n'est pas pressé, voulant que les premières visitandines (ainsi nommées puisque François voulait qu'elles imitent les vertus cachées pratiquées par la Vierge Marie dans le mystère de la Visitation) s'embrassent dans leur vœu avant de se répandre dehors. Ce n'est qu'en 1613 qu'il accepte l'invitation de

Mgr de Marquemont, archevêque de Lyon, de fonder la Visitation dans sa ville épiscopale. D'emblée l'archevêque supprime la visite des malades, dont François de Sales avait prévu la possibilité dans ses Constitutions de 1613, si la Visitation était un jour établie dans de grandes villes où cette visite ne serait pas convenable. Et voilà.Mgr de Marquemont n'accepte pas le manque de clôture et de vœux solennels. Les deux évêques se rencontrent, échangent des lettres, des mémoires. François est à un tournant de la vie. S'il maintient la simplicité et l'humilité de sa petite congrégation il sait qu'elle ne sera pas acceptée dans d'autres villes, et que beaucoup d'âmes seraient privées de la possibilité de se retirer du monde pour servir Dieu dans la simplicité et la solitude. Il accepte donc la clôture papale, les vœux solennels, mais pas le Grand office, trop difficile à apprendre et à célébrer dignement. Ce serait déformer le but de sa congrégation qu'il veut ouvrir à toutes les âmes.

Le 16 octobre 1618, au nom du pape Paul V, il érige la Visitation en ordre-terme. Dès lors l'essor des fondations ne sera plus limité ; il y aura 13 monastères à la mort de François de Sales, à Lyon, le 28 décembre 1622.

Mère de Chantal, interprète de l'esprit salésien

A partir de ce moment, Jeanne de Chantal donnera sa pleine mesure. Elle guide l'ordre naissant à travers cette période difficile qui vivait le diocèse du fondateur. Elle transmet intact son esprit et veille sur les nombreuses fondatrices qui se font rapidement, parfois trop rapidement à son gré. Au moment de sa mort, le 13 décembre 1641, à Moulins, la Visitation compte 87 monastères bien établis.

Cet élan continuera jusque vers le milieu du XVII^e s. On connaît alors une certaine saturation en France et l'expansion a lieu surtout en Italie, puis en Espagne et d'autres pays d'Europe. Aux XIX^e et XX^e siècles c'est le tour des deux Amériques et l'Afrique.

Révolution française - rétablissement

Les plus de 120 monastères existant en France furent balayés par la révolution. Ce fut la dispersion, l'exil, la clandestinité, parfois le martyre. Après la Terreur et le Concordat les monastères se rétablirent peu à peu, pas toujours évidemment. Sous le Premier eurent les visitandines devaient se faire reconnaître et être autorisées comme éducatrices et hospitalières, il fallait "faire quelque chose d'utilité publique", le Premier Consul ne comprenant pas la valeur de la vie contemplative. Ainsi fut l'essor des pensionnats de la Visitation, ainsi que le nombre d'élèves et d'institutrices fut restreint.

Vingtième siècle

Les lois Combes de 1901 et de 1904, visant à l'extinction les congrégations enseignantes, furent comme le coup de grâce permettant à la Visitation de retrouver sa vie purement contemplative. Les pensionnats furent fermés, bien que pour certains monastères la route de l'exil s'ouvrait de nouveaux.

En 1951 l'Eglise, pour se conformer aux souhaits du pape Pie XII, exprimés dans la constitution apostolique "Sponsa Christi" et l'instruction "Inter praecelara", impose une confédération des fédérations avec général-supérieure générale, conseil général, supérieures régionales avec leur conseil. La confédération, après une expérience négative, fut supprimée en 1963.

Une telle structure juridique fut totalement contraire aux intentions des fondateurs de la Visitation qui ne voulaient jamais de Mère générale. Chaque monastère était, et reste encore aujourd'hui autonome, chaque supérieure est supérieure majeure dans sa communauté. La Visitation est unique dans le sens qu'elle ne dépend pas d'un premier ordre, mais de l'évêque du lieu qui doit veiller à la bonne observance des règles et constitutions. Le monastère d'Amiécy n'est pas une maison

more, dans l'acceptation ordinaire du terme, mais il est le premier monastère de l'ordre fondé par François de Sales et Jeanne de Chantal. Sa supérieure n'est pas supérieure générale, mais une "Mère commune" selon le souhait de Jeanne de Chantal. Saint François de Sales disait que seule la fidélité de chaque sœur maintiendrait la congrégation dans la fervour.

La confédération supprimée, les fédérations subsistent avec une Mère fédérale et son conseil. Elle peut visiter les monastères pour les exhorter à la fervour, à la fidélité.

Il est intéressant de noter que les buts proposés par l'Eglise en instituant les fédérations pour toutes les ordres : promouvoir l'entraide matérielle, l'échange des sœurs pour différentes charges - supérieure, maîtresse des novices, etc. avaient toujours existé à la Visitation. Les fondateurs avaient prévu cette entrée ainsi que la communication fréquente entre les monastères au moyen de lettres circulaires annuelles (si aussi souvent que possible).

Aggiornamento

Comme toute l'Eglise, la Visitation a vécu l'aggiornamento demandé par Vatican II. Les Constitutions des ordres ont été révisées et mises à jour. Ces textes, débattus en Assemblée générale composée de toutes les présidentes de fédération avec une déléguée de chaque fédération, en 1969, furent approuvés et exposés. De nouveau revus par l'ordre entier et examinés lors d'une nouvelle Assemblée générale en 1977, ils furent approuvés pour une période de 10 ans. L'approbation définitive est de 1989.

La période depuis Vatican II a été marquée par l'expérimentation : modification de l'habit, simplification et modernisation de l'habit comme tant de papes l'ont demandé, recherche d'un travail rémanent et compatible avec la vie contemplative, adoption du bé-

viaire en français, effort de rendre les liturgies belles tout en conservant la simplicité voulue par les fondateurs, ouverture au monde et à l'Église d'aujourd'hui. La plupart des monastères ont repris un apostolat voulu par François de Sales et qui découle de la vie contemplative : l'accueil en clôture de femmes, jeunes filles, qui désirent faire un week-end ou quelques jours de retraite. Pas de retraites prêchées, mais seule sous le regard de Dieu, avec possibilité d'être accompagnée par une sœur si on le désire.

Avec tous les changements apportés depuis 25 ans l'essentiel reste. La clôture papale demeure, bien que son expression est allégée. Si, comme depuis les origines, on ne sort que par nécessité, les sorties pour visites médicales et pour accomplir le devoir civique, sont facilitées. Où les sœurs externes font défaut, les sœurs internes peuvent suppléer.

Les trois notes du Petit office de la Sainte Vierge ont cédé le pas aux mélodies propres à rendre les liturgies belles et simples auxquelles le Peuple de Dieu est invité à participer.

Ces adaptations ne changent en rien l'essence de la vie de la Visitation qui a fait ses preuves depuis plus de 380 ans. François de



Sales, interrogé sur ses intentions en fondant la Visitation, répond "qu'il voulait donner à Dieu des âmes d'oraison, si intérieures qu'elles soient trouvées dignes de servir sa divine Majesté en esprit et en vérité." La vie intérieure, la vie cachée, la simplicité, l'humilité, ont toujours été la caractéristique de la Visitation. L'raison de la Visitation est celle du simple regard, de simple remise en Dieu, de vivre en sa présence. Toute la vie de la visitandine : son cadre de vie, sa mortification, son apostolat découle de cela. C'est la prière - le feu consumant de l'amour de Dieu et du prochain.

La vision de François de Sales de 1610 se réalise : "Que toute leur vie et exercices soient pour s'unir avec Dieu, pour aider par prières et bons exemples la sainte Eglise et le salut du prochain" ... "Nous n'avons aucun lien que le lien de la dilection qui est le lien de perfection ; car la dilection est forte comme la mort et le zèle d'amour ferme comme l'enfer. Comment donc pourrait-on avoir des liens plus forts que le lien de la dilection qui est le lien de la perfection ? La charité de Jésus-Christ nous presse".

Sœur Marie-Patricia BURNS
archiviste de la Visitation d'Amecy



Vie monastique, lieu caché d'œcuménisme

Vingt-quatre septembre 1993. Au milieu des champs, dans la campagne aux environs du Mans, une ancienne ferme abandonnée pendant trois siècles, est de nouveau occupée. Non par des agriculteurs cette fois, mais par une petite communauté monastique orthodoxe. En ce jour, les frères et les sœurs font tantôt la joie leur saint Patron, Saint Silouane du Mont Athos. A la fin de la sainte Liturgie, l'évêque qui préside lit une lettre annonçant la reconnaissance de la communauté par le Saint-Synode de Moscou et la nomination officielle du supérieur. Une cinquantaine de fidèles orthodoxes sont présents, mais aussi un pauvre poivron, deux prêtres catholiques, ainsi que deux moines catholiques, un bénédictin et un cistercien, venus exprimer leur communion et prier avec leurs frères et sœurs dans la même foi chrétienne et dans la vie monastique, et partager avec eux les agapes fraternelles. Pas d'habitation à un kilomètre à la ronde, seulement le chant des oiseaux et le bruit du vent, d'une brise légère..., d'une supplication et déjà d'une action de grâce pour les dons reçus et partagés. Un signe, cette célébration ? Pourquoi pas ?

Lorsque nous parlons d'œcuménisme, ce sont les grandes réunions internationales, les rencontres bilatérales ou multi-latérales qui nous viennent spontanément à l'esprit, et nous ne pensons probablement pas aux commu-

nautés monastiques. Il paraît très intéressant de nous y arrêter un peu. Pour ne pas dépasser les limites de cet article, nous nous en tiendrons presque uniquement à ce qui se vit en France et nous ferons mention du point de vue qui est le nôtre, c'est-à-dire celui d'une tradition catholique. Dans le silence des cloîtres et à l'ombre des citernes, l'Église est à l'œuvre.

Communautés marquées au cœur

Des communautés, celle de Cîteaux par exemple, sont implantées en des lieux qui ne sont pas à majorité catholique et elles se trouvent par le fait même au cœur de ce dialogue que nous désignons souvent, voire se développent, pour attendre l'unité visible de tous les chrétiens. Certaines, comme le Carmel Sainte-Élie de Montfort-sur-Choletaine en Belgique, ont cette vocation de dialogue ecclésial comme même de la fondation de leur communauté. D'autres encore, tout en demeurant elles aussi catholiques, ont adopté la rite byzantin pour leur liturgie. Pour la communauté du Bec-Hellouin, c'est depuis ses débuts qu'elle est liée à l'Église d'Asie mineure. Celle de Taizé, elle accueille en son sein des frères de différentes confessions chrétiennes.

A l'œuvre ensemble et pour tous

Certaines activités musicales portent en elles une dimension œcuménique. Les chi-

deux de Beuronisme sont certainement typiques à cet égard par leur publication (ouvrages d'annonces annuelles à toute rupture dans l'Église, mais aussi d'annonces catholiques, protestantes, orthodoxes, ou d'autres Églises orientales (1974). Tous peuvent s'abonner à la même source pour trouver la force de poursuivre le chemin vers le même Seigneur. La collaboration entre moines de différentes confessions chrétiennes peut se faire beaucoup de façons. La toute jeune association "Mimatic" veut aider toutes les communautés monastiques dans les questions économiques; dans l'Est de la France, un groupe de maîtres et de maîtresses de novices compte parmi ses membres une diaconesse de Reuilly, et un frère de Taizé partage régulièrement à des sessions et séminaires monastiques, au tout compris, sur Saint-Bernard.

Un accueil, des échanges.

Cela fut plus de cinquante ans que l'Abbaye des Dornes reçoit chaque année un groupe de réflexion œcuménique qui a fini par prendre le nom de lieu, le "Groupe des Dornes". Bien des moines catholiques, par ailleurs, sont allés au Mont Athos, en Égypte ou en Roumanie, non par curiosité, mais pour intensifier la communion dans l'essence avec d'autres frères. Et pour ceux qui ne sont jamais sortis de leur monastère, s'en passe-t-il dit la communauté n'est jamais sans la visite de moines orientaux, de pasteurs protestants, de prêtres ou de diacones orthodoxes ?

Une prière, une offrande.

Pour beaucoup, la Semaine annuelle de Prière pour l'unité chrétienne (du 18 au 25 janvier) reste un temps fort, pour prier, pour rencontrer avec plus d'acuité la diversité des liturgies et raviver le dynamisme des espérances. Et sans nous éloigner trop de notre

Hexagone, comment offrir le don de soi que fit la bienheureuse Mère-Gabriella de Vittoriano (Italie), don qui fit agréer le Seigneur avant de porter de nombreux fruits ? Ceux et celles qui, aujourd'hui encore, refont cette même offrande ne vont pas le chasser au dehors ; Dieu, qui connaît les cœurs, sait que son Esprit travaille sans cesse dans le secret, au plus profond, pour la venue du Royaume.

Des causes diverses.

Sur ce sujet, bien d'autres faits pourraient être rappelés, car la réalité est encore plus complexe et plus riche. 2 compris dans ce qui fut autrefois Paris c'est un fondateur qui a donné une impulsion très spécifique à sa communauté, mais plus souvent, c'est la communauté elle-même qui, à un moment donné de son histoire, s'est plongée dans la tradition pour développer ses racines et, dans cette quête, a rencontré ceux et celles qui s'abreuvent au même courant qu'elle-même si la communion de foi ne peut encore s'exprimer avec ces de multiples complexités. Bien souvent ce n'est qu'après coup qu'on peut déceler l'action de l'Esprit : il était probablement le seul "savoir" véritablement telle action "non préméditée", telle vision "fortuite", telle rencontre "imprévue".

Buts possibles.

Dans le mouvement de ces situations, de ces actions, on peut se demander quels ont les buts poursuivis. Il me semble que l'on peut en distinguer au moins quatre, que nous traiterons maintenant d'ensemble. Tout d'abord favoriser l'unité entre les chrétiens : les moines de Montbard ou de Chevignone trouvent à leur seule raison d'être. Mais nous enrichir notre tradition monastique par ce qui l'apporte d'autres traditions, ou tout au moins s'entraider les uns les autres sur la route de la vie à la suite du Christ. Paris, il peut s'agir de répondre à un appel explicite de l'Esprit

Saint, sans savoir où il veut mener. Et enfin, pour un certain nombre de frères et de sœurs de nos communautés, pour la plupart pasteurs, les relations avec des chrétiens d'autres confessions chrétiennes sont pour eux l'occasion de vivre l'amour de Christ pour tous les hommes (comme Tu vois Saint Silvano au Mont Athos, par exemple) : rien ne transparaît à l'extérieur, mais la prière s'approfondit, dans l'occurrence même de Dieu, pour tous les hommes, en particulier pour tous ceux qui partagent la foi du même Seigneur, le Christ Jésus.

Obstacles

Sans doute, au premier abord, la vie monastique, avec son histoire et ses structures, peut ne pas apparaître comme un lieu favorisant l'œcuménisme. La clôture et la séparation du monde, qui restent parmi les spécificités de nos communautés, semblent mettre les hommes et les moniales à l'écart de toutes les discussions, de toutes les évolutions. Mis à part le dialogue avec Dieu - mais c'est une autre histoire ! -, on ne peut pas dire que le dialogue est au cœur de la vie monastique comme le sont le silence et la solitude.

De plus, dans le passé (dans le présent aussi ?), des tensions et des tensions ont été inévitables, en particulier quand il s'agissait de défendre la vraie doctrine, l'"orthodoxie". Lorsqu'ils étaient effectivement dans la vérité, ils ont été des martyrs, mais ils se trouvaient parfois du côté de l'erreur. Il est vrai que la vie monastique développe une sensibilité pour grande à tout ce qui touche notre foi, et se sentira menacé, peut provoquer des réactions très fortes pour défendre ses raisons de vivre.

Au cœur et marges de l'Eglise

Pourtant la richesse et la vérité des situations que nous venons d'évoquer tend plutôt à prouver que la vie monastique peut être aussi un lieu privilégié d'œcuménisme, car elle est à la fois au cœur et aux marges de l'Eglise. Elle

est au cœur : l'unique raison d'être moine, c'est la foi, seule venue dans la plus grande nudité ; par là, le moine se trouve hors de tout enfant, quoi qu'il soit, dans son identité essentielle. Le moine essaie, à chaque instant, de se rendre docile à l'Esprit Saint, qui l'a guidé au monastère. Il envisage, de plus, toutes choses par rapport à leur fin dernière : tout prend sens dans la mort, à commencer par la vie de Jésus qui n'a trouvé son accomplissement que dans son sacrifice paschal. Et enfin, le moine est au cœur de l'Eglise parce qu'il vit pour la vérité, il aime cette vérité qu'il cherche d'un bout de sa vie et en même temps, cette vérité, au lieu de l'écarter jamais entièrement, donne sens à toute sa vie, qu'il veut être une vie d'amour.

Au cœur de l'Eglise, le moine est en même temps, d'une certaine manière, aux marges de l'Eglise. La vie monastique ne fait pas partie de la construction hiérarchique de l'Eglise ; cette situation lui donne plus de liberté d'action. Ceux qui viennent passer quelques jours dans les monastères le savent bien : on ne leur demande pas de compte sur leur pensée ou sur leur pratique. Si les moines vivent une tradition qui est de ne pas sortir de leur monastère, ils vivent aussi telle, non moins forte, d'accueillir tous ceux qui se présentent à la porte. De plus, ils ne sont pas directement dans les questions doctrinales ; leurs préoccupations ne sont pas d'abord au niveau de la théorie, de la réflexion, mais de la pratique. Il y a bien sûr des moines théologiens, mais ce n'est pas la majorité, alors que nous devons prouver, au sens le plus concret, la vie chrétienne dans ce qu'elle a de plus fondamental.

La vie monastique chrétienne est une

La dimension œcuménique de la vie monastique vient aussi du fait que la vie monastique chrétienne est une. Elle est une dans ses origines et dans ses sources (l'écriture sainte ; les premiers Pères, du IV^e au VII^e siècle surtout). Elle est une dans les expressions concrètes de

sa vie : rythme des temps de prière (liturgique et personnelle), *lécio obvio*, vie communautaire pour tous ceux qui vivent la vie cénobitique (temps de probation, même "pratique" du vivre ensemble), activités économiques, type de relation au monde. Ne pas appartenir à la même race, au même pays ou au même continent, peut créer des différences plus grandes que le fait d'appartenir à une Église issue de la Réforme, à l'Église orthodoxe ou à l'Église catholique.

La vie monastique est recherche d'unité.

Plus fondamentalement encore, on peut dire que la vie monastique est école d'occidentalisme car elle est essentiellement quête d'unité. Unité personnelle : toute la vie intérieure du moine tend vers l'unité de sa personne par la communion de plus en plus profonde et étroite avec le Dieu Un et Trine. Unité communautaire aussi : l'Esprit réunit des frères ou des sœurs en un même lieu pour être déjà signes que, dans le Christ, la diversité est rassemblée dans l'unité, l'unité est plus forte que la division, et l'amour, toujours vainqueur du mépris et de la haine. Plus on se rapproche de Dieu, plus les autres nous deviennent proches. Frères ou sœurs de la communauté ou dans la même foi chrétienne -, et aussi, plus la séparation d'avec eux devient insupportable.

La vie monastique est vie avant d'être parole.

La vie monastique est témoignage d'abord par son mode de vie et d'existence, avant de l'être par ses paroles. Dans un monde qui souffre de détachement de paroles, quand ce ne sont pas des tempêtes que les mots humains déchaînent, le moine est un phare dans la mer, une balise lumineuse sur la route, qui, sans rien dire, n'en fait pas d'indiquer la direction à suivre. Dans les situations parfois conflictuelles de relations entre Églises, le moine, par son existence même, peut rappeler qu'il existe une

manière d'être avec Dieu qui prévient les conflits et la présence de Celui qui seul peut les dissoudre dans l'arc-en-ciel de son amour et de sa paix.

La vie monastique, lieu caché d'œcuménisme.

De tout ce que nous venons de dire, faut-il conclure que, dans les communautés, ce serait bien que l'œcuménisme soit plus organisé, que l'on crée, par exemple, des conseils, des commissions ? Ce n'est pas sûr. La vie monastique peut être un lieu brulant d'œcuménisme, mais il doit rester caché. À Béthanie, Marie n'a pu ouvrir le vase avant d'en répandre le parfum sur les pieds de Jésus. Chaque moine, chaque moniale devra plutôt veiller à rester fidèle à ce qui rend tout dialogue œcuménique possible, et qu'il fonde : demeurer à l'écoute de l'Esprit, approfondir sa relation au Dieu Un pour devenir un seul esprit avec lui. Dans ces conditions, si l'Esprit Saint, en les circonstances, insistent à une réalisation pour la promotion de l'unité entre les églises, sa voix ne manquera pas d'être entendue.

Un sens œcuménisme monastique ?

Y a-t-il un sens œcuménisme spécifiquement monastique ? Il semble que non. Mais chez un moine, chez une moniale, il prendra pourtant souvent un goût original, une couleur spéciale, un goût, une couleur d'essence, comme tout ce qui est monastique. "Quand le Seigneur se montrera, trouvera-t-il au monde un peuple ferme dans la foi dont l'homme lui réponde ?" (Hymne liturgique ; texte C.F.C.) Selon Saint Paul, il n'y aura plus, dans le Royaume, ni juif, ni grec, ni esclave, ni homme libre, il n'y aura plus ni l'homme ni la femme ; peut-on alors imaginer que subsisteront encore les différences dénominations chrétiennes ? En Jésus, nous serons tous un, parvenus, à force d'espérance, à l'unité dans l'amour.

*D. Gérard Aijon
Abbe de Beaufortaine*

Sur les routes monastiques

ROYAUMONT : HYMNE DE SAINT LOUIS À NOTRE-DAME

L'Abbaye de Royaumont créée par saint Louis est l'un des témoignages de la grandeur de l'ordre Cistercien au XIII^e siècle.

Louis était né le 25 avril 1214 à Poissy, quelques mois avant que son grand-père, Philippe Auguste, ne triomphe à Bouvines.

En 1226, le 8 novembre, il succéda sur le trône de France à son père Louis VIII. La régente était sa mère, Blanche de Castille. Petite-fille d'Henri II Plantagenêt, elle était la cousine d'Henri III qui régna sur l'Angleterre de 1207 à 1272. L'influence qu'elle eut sur son fils fut considérable. En mai 1234, Louis épouse Marguerite de Provence dont il aura onze enfants.

Après avoir mené avec succès la 7^e croisade (1248), Louis trouvera la mort dans la 8^e, le 25 août 1270 à Tunis.

Ce temps de saint Louis vit la mort de saint Dominique (1221) et de saint François (1226), la construction de la Sainte-Chapelle (1213) et du chœur de Beauvais (1247). D'Innocent III à Clément IV, sept papes se succédèrent à Rome. En 1297, Boniface VIII canonisa saint Louis après un long procès dont les documents existent encore.

Sur les rapports de saint Louis et de Royaumont il faut entendre les chroniques :

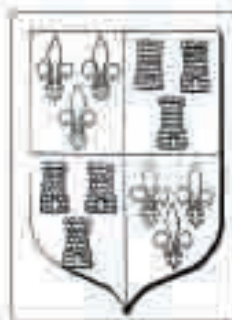
« Comme l'on faisait un miel en l'Abbaye de Royaumont, le bon roi saint Louis... venait souvent à cette abbaye voir la meule... et pour visiter le lieu. Et

comme les moines portaient selon le costume de leur ordre de Cîteaux, après leurs tierces, un labour et à porter les pierres et le mortier au lieu où l'on faisait ledit miel, le bon roi prenait la civière et la portait chargée de pierres, et allait devant et au moine portait derrière. Et ainsi, en même temps, le bon roi faisait porter la civière par ses frères : monseigneur Robert, monseigneur Alphonse, monseigneur Charles... et pour que ses frères voulussent aucun fois parler et crier et jouer, le bon roi leur disait : "les moines tiennent or eudroit le silence, et aussi le devons-nous tenir". Et comme les frères du roi... se voulaient reposer... il leur disait : "les moines ne se reposent pas, ni vous ne devez pas reposer". »



Saint Louis avait fondé l'Abbaye en 1228, à peine âgé de treize ans, en exécution du testament de son père Louis VIII. L'emplacement choisi, « dans le lieu dit *Cainmont*, lequel nous avons décrété devoir être à l'avenir appelé *Royaumont* » du latin *Mons Regalis* (mont royal) était proche du château d'Asnières-sur-Oise. La dédicace eut lieu le 19 octobre 1235, en présence du roi, de sa femme Marguerite de Provence et de sa mère Blanche de Castille. La *Vie de saint Louis*, rédigée par le confesseur de la reine Marguerite, nous montre le saint roi à *Royaumont*, assistant au Chapitre, assis, par humilité, sur le sol, nourrissant de ses mains un frère lépreux, servant les moines au réfectoire. C'est dans l'église de l'Abbaye que furent enterres son frère Philippe, et ses enfants, Blanche, Jean et Louis. La guerre de Cent Ans éprouva durement l'Abbaye, qui fut à diverses reprises rançonnée par les Anglais : les bâtiments n'étaient plus entretenus, tandis que la communauté se réduisait à une trentaine de moines. Puis, à la Renaissance, *Royaumont* fut mise « en commende », c'est-à-dire que l'abbé, au lieu d'être élu par les religieux, fut nommé par le roi.

Richelieu vint souvent à *Royaumont*, lorsque le roi était à Chartres, dans le



château alors censé être une Montmorency. Il y réunit en 1635 les abbés de *Citeaux*, *Clairvaux*, *Pontigny* et *Morimond*, avec d'autres



moines chargés d'étudier les moyens propres à enrayer la décadence de l'ordre Cistercien.

Mazam qui touchait déjà les bénéfices de quatorze abbayes, eut *Royaumont* en 1645, puis ce fut le prince Alphonse de Lorraine, à peine âgé de dix ans | Le père de ce dernier, Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, administra les biens à sa place. Son tombeau, par Crisevox, fut élevé dans l'église abbatiale. Transféré à Asnières-sur-Oise lors de la destruction de l'abbatiale, il vient d'être replacé à *Royaumont*, dans l'ancien réfectoire. *Royaumont* passa à son petit-fils, François Armand de Lorraine, évêque de Bayeux, puis à M^e Phélypeaux de Pontchartrain, à M^e de Fleury et enfin, en 1781, à l'abbé Henri Eléonore Le Cornu de Balivière, qui fit élever un nouveau palais abbatial. L'abbé de Balivière, amonéer ordinaire du roi était déjà titulaire de l'abbaye de Bonnevall. Ces

bénéfices enviables récompensaient bien moins un zèle ecclésiastique exemplaire qu'une nature aimable et une morale peu stricte, qui avait fait de l'abbé un des favoris du « clan Polignac » - ni la liaison affichée de la duchesse avec le comte de Vaudreuil, ni les fréquents écarts de conduite de Diane de Polignac - ni semblent avoir lassé son indulgence. Sans doute les reçut-il à Royumont, où se retiraient à l'époque nombre de visiteurs de marque, entre autres le futur Paul I^{er} de Russie et Gustave III de Suède. C'est sans doute à la suite de ces brillantes réceptions qu'il décida, en 1783, de se faire construire un nouveau palais abbatial.

Il s'adressa à Louis Le Masson, disciple de Lavoisier, fervent adepte du style palladien, austère et dépourvu de dernière coqueluche d'une «clèze» cependant bien frivole. Le palais abbatial de



Royumont s'inspire ouvertement de la « Rotonda » à Vicence.

L'abbé de Balvière ne devait d'ailleurs jamais le voir terminer : il émigra à Vienne, avec la duchesse de Polignac, en 1789, et mourut à l'étranger.

Royumont arriva ses heures les plus sinistres lors de la Révolution. La communauté, qui ne comprenait plus que dix moines en 1790, fut expulsée et le domaine vendu en 1791. L'acquéreur était Joseph Bourguet de Guilhem « ci-devant » marquis de Travernet (par sa femme, tante du général de Bombelles qui sera le troisième mari de l'impératrice Marie-Louise).

Les bâtiments furent vidés de leur contenu, la bibliothèque, riche en manuscrits du Moyen Âge, dispersée, en grande partie détruite. Dès 1792, on s'attaqua à l'église. Elle se révéla si solide qu'il fallut scier en partie les piliers ; puis on les réunit par un réseau de chaînes attelées à des boues, qui, en les tirant, firent s'écrouler l'édifice comme un château de cartes. Travernet installa dans les salles conventuelles une filature de coton, entreprise qui altéra complètement leur caractère initial. Royumont passa ensuite à un autre industriel, d'origine belge, Van der Mersck qui morcela le domaine et sépara le palais abbatial de la fin du XVIII^e siècle, appelé des lors « le château », de l'ancienne abbaye ; cette dernière fut achetée par les pères Oblats, puis les religieuses de la Sainte-Famille. En 1905, à la suite de la loi sur les congregations, M. Jules Gouin, déjà propriétaire du château, acquit l'abbaye.

M. BERTIER

Le christianisme à l'aube du III^e millénaire*

Le dernier ouvrage du cardinal Paul Poupard, paru à l'automne 1999, *Le christianisme à l'aube du III^e millénaire*, se présente pour, nous lecteurs des *Amis des Moines*, comme l'approfondissement des réflexions qu'il a bien voulu nous proposer, en introduction à ce premier cahier de l'Aut 2000 de notre revue.

L'avenir est à l'espérance. Cette forte conviction, étayée par de solides arguments historiques, anthropologiques, philosophiques et théologiques, domine l'ouvrage et lui confère son unité. Simultanément, au fil des pages, un abondant d'observations sur les divers sujets abordés nous permet de retrouver la personnalité de l'auteur. Nous aimerions rendre compte du livre sous ces deux aspects : son unité de pensée, sa richesse.

- 1 -

Pour voir comment le christianisme se présente, au début de ce nouveau millénaire, décrire l'état dans lequel il se trouve, faire le compte de ce qu'il a apporté à l'humanité et en déduire ses perspectives d'avenir, le cardinal ne cherche pas à dresser un bilan, comme on le fait pour d'autres institutions, la famille, la démocratie, le capitalisme, par exemple, dont on expose les forces et les faiblesses. La méthode est différente. Tout en analysant sans complaisance les motifs d'inquiétude et d'angoisse, les échecs, les incompréhensions qui souvent rendent l'avenir bien sombre, l'auteur, dépassant les

« diagnostics déprimants » et « les préjugés funestes », dégage les raisons profondes de la confiance qu'il convient d'avoir en l'avenir du christianisme. Ces raisons, d'ordre ontologique, tiennent à la nature de l'Église, l'Église du Christ, telle qu'elle a été instituée pour l'homme sur la terre, pour le porter dans son élan vers le Royaume de Dieu. On voit ainsi, en espérant ne pas trop simplifier une réflexion à la fois simple et complexe, que l'argumentation repose sur deux ordres de raisons, anthropologique et théologique. Les premières tiennent à la nature de l'homme, *homo religiosus*, fait pour Dieu, à la recherche de Dieu, sans cesse confronté à un « impossible athéisme ». Les raisons anthropologiques tiennent aussi à l'homme social, dont les effets de civilisation apparaissent surtout humains que s'ils respectent le sacré. Il ne peut y avoir de civilisation vraiment humaine sans les, de même que la loi sans culture serait appauvrie et sans avenir.

Quant aux arguments d'ordre théologique, ils reposent sur la Parole de Dieu qui a dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie », et tiennent à la vocation de l'Église dans le monde. Cette vocation est l'amour : « Sans l'amour, la vie perd sa valeur, la famille, son sens, la société sa constance et le monde sa cohérence. Nul ne peut vivre sans amour ». Ainsi, par un retournement de raisonnement, c'est l'avenir de l'humanité qui apparaît lié à

* En P. Poupard, *Le christianisme à l'aube du III^e millénaire*, Fleury-les-Maisons (1999, 250 p.).

la pérennité de l'Église, et le caractère divin de l'Église, sans négliger pour autant son élément humain, est à l'origine de son existence, explique son histoire et annonce son avenir.

- 0 -

Le livre est divisé en trois chapitres, intitulés « *Homme religieux* », « *Une Païdeia pour le III^e millénaire* », « *L'avenir est à l'espérance* ». Le cardinal nous livre un fluotissement de réflexions importantes, fruits de son expérience au service de nos trois derniers papes.

Président du conseil pontifical de la culture, le cardinal Poupard met en valeur le lien véritablement fondamental entre la foi et la culture. La foi ne peut s'exprimer que dans une culture et nous ne devons pas oublier la richesse admirable du patrimoine que nous laissent 2000 ans de christianisme. Une foi qui ne serait pas une culture serait une foi appauvrie, d'où ce constat dramatique : il est probable que le monde occidental est actuellement confronté moins à une crise de la foi qu'à une crise de la culture, support de la foi et de la transmission.

Le cardinal trouve des mots poignants et compréhensifs pour évoquer les échecs et les impasses des serviteurs de l'Église qui, soucieux d'ouvrir leur Église au monde, s'en sont tenus au « *tril langage des hommes pour s'adresser aux hommes* ». *L'humanisme ecclésiastique est un humanisme inhumain*, nous dit-il, et encore ceci : « *Nous avons ouvert les fenêtres, lavé la maison et mis des fleurs... mais les frères ne sont pas venus, les fleurs et ont fanées et des fils sont partis.* »

Les rapports avec les autres religions, l'islam en particulier, donnent lieu à d'importantes réflexions. La presse s'en est fait l'écho, en les déformant parfois. Certains n'ont voulu en retenir que ce qui pouvait paraître comme un frein au développement tant espéré du dialogue entre les religions. Le cardinal, pourtant, exprime son admiration pour la foi et le mysticisme musulmans. Il ne cache pas non plus sa douleur devant la réalité tragique des chrétiens au Proche-Orient. Ainsi, nous dit-il, à propos d'un de ses voyages en Orient : « *Un jeune franciscain me dit son angoisse sur la route qui nous conduit à Antioche, où fut célébré saint Pierre, à Tarsus, où je vais célébrer saint Paul, entre mer et montagne.* » L'islam, en effet, par nature totalitaire et englobant, à la fois religion, culture, société, est un défi au christianisme, religion fondée sur une foi tout aussi absolue et exigeante, certes, mais affirmant la liberté de la personne et le partage du spirituel et du temporel.



Bien d'autres considérations devaient être mentionnées : l'attachement à notre culture occidentale, la force de la vérité et la sagesse de l'intelligence, la fidélité au pape (nous avons apprécié la longue citation du discours de Paul VI, à la clôture du concile en 1965), et aussi un sein de la poésie qui affleure en de multiples occasions. Paul Poupard nous confie ainsi son attachement à son Anjou natal. Il nous plaît de conclure notre réflexion sur cette évocation que le cardinal Poupard a tenu à placer en exergue de son beau livre.

FRANÇOIS ESTIVANIS

Lorsque nous avons accueilli à Solesmes le 11 juillet 1990 en la fête de saint Benoît le chœur de la cathédrale de Vilnius, nous ne pensions pas que huit ans plus tard serait fondé en Lituanie le monastère saint Benoît de Palendriai.

C'est en effet peu après l'ouverture des frontières des pays de l'Est que nous avons eu nos premiers contacts avec la Lituanie. Par l'intermédiaire du chant grégorien que des jeunes sont venus étudier de plus en plus nombreux, les liens se sont développés. Le 13 octobre 1991, au jour anniversaire de la dernière apparition de Notre Dame à Fatima, deux séminaristes de Kaunas arrivaient à Solesmes et demandaient à être reçus dans la communauté pour devenir moines. Peu après d'autres jeunes se sont présentés avec la même requête. Le Père Abbé, dom Philippe Dupont, percevant là un signe de la Providence, s'est alors rendu en Lituanie, où il a rencontré les évêques qui l'ont encouragé à fonder un monastère bénédictin dans ce pays. Le Nonce apostolique, Mgr Mullier Garcia, enthousiasmé par ce projet, a aussitôt décidé que le monastère serait placé sous la protection de saint Benoît.

Palendriai

Au cours d'un séjour dans le nord-ouest du pays, le Père Abbé fut conduit par des amis dans le district de Kelmė au hameau de Palendriai, qui comptait autrefois une quinzaine de maisons. Il ne restait que l'église et une seule maison d'habitation. L'église, qui fut la première construite en béton en Lituanie, fut achevée en 1937. Bien que desservie par un prêtre jusqu'en 1947, elle ne fut jamais paroisse. Devenue propriété de l'Etat pendant l'occupation, elle servit de hangar à fumier. Elle était depuis l'indépendance complètement à l'abandon. Le terrain alentour était désertique. Conquis par la beauté du lieu, conforté par des signes vraiment providentiels, le Père Abbé décidait d'établir à Palendriai la fondation.

La fondation

Après le vote favorable du chapitre de l'abbaye Saint-Pierre, au début de 1997, le Père Abbé choisissait celui qui devait devenir le Père Prieur, dom Hervé de Bois, et un groupe de huit profès de Solesmes (six prêtres, un diaire et un frère), auquel se joignirent les deux frères lituaniens, encore au noviciat.

Les mois qui précédèrent le départ furent bien remplis par les préparatifs. Tout le temps qui restait disponible était consacré à l'étude intensive du lituanien. Deux professeurs de Kaunas et de Vilnius vinrent nous donner une bonne initiation, si bien qu'en arrivant dans le pays nous ne devons pas être trop dépaysés...

La vie à Palendriai

Le Seigneur nous a appelés en Lituanie pour restaurer dans ce pays la vie monastique bénédictine selon la tradition de Solesmes. Dès notre arrivée nous avons repris le même rythme de vie, conservant les sept convocations quotidiennes à la prière commune et plaçant au centre de la journée la messe conventuelle solennelle. Les lituaniens apprécient beaucoup notre liturgie et en particulier le chant grégorien.

Le samedi et le dimanche ils se pressent dans notre petit oratoire pour participer à notre messe, leur recueillement nous impressionne toujours. Nous leur donnons les textes en latin et en lituanien, ils

s suivent ainsi plus aisément. Quelques personnes âgées préfèrent cependant continuer à réciter leur chapelet. Les dimanches et jours de fête le Père Prieur assure l'homélie en lituanien.

Nous avons reçu de tous un excellent accueil. Mgr Eugène Bartulis, évêque de Siauliai, se réjouit d'avoir maintenant dans son diocèse nouvellement fondé un monastère bénédictin. Les prêtres nous rendent volontiers visite avec quelques paroissiens. Nous recevons aussi des groupes scolaires qui descendent de vieux cars poussièreux pour venir assister à un office. Nous leur expliquons alors ce qu'est la vie monastique et répondons à leurs questions.

Le Père Abbé de Solesmes a béni la première pierre du monastère le 18 juin 2000 en la fête de la Sainte Trinité. Pour cette fête nous attendions environ 400 personnes. Nous en avons vu arriver plus du double. Beaucoup d'autres nous ont dit ensuite leur regret de n'avoir pu participer à la cérémonie. De semblables témoignages constituent pour nous une belle source d'encouragement.

Quelques vocations s'annoncent. L'exiguïté des lieux dans lesquels nous vivons pour l'instant, limite leur accueil. Elles sont là pour nous comme un germe d'espérance.

ÉGLISE ET ÉTAT

... VII. UNE EXCLUSIVE INJUSTIFIABLE : LES CONGRÉGATIONS...

Pour exister légalement, une congrégation est soumise à un régime d'autorisation préalable, jadis octroyée par le Parlement, aujourd'hui par un décret en Conseil d'État. Le système ne découle pas des lois de séparation, mais de la loi de 1901 sur les associations, et plus précisément de son titre III sur les congrégations.

Certes, ce régime correspond bien à l'histoire de la France d'avant comme d'après la Révolution : les Pouvoirs Publics se sont toujours méfiés du religieux et ont voulu le soumettre à sa stricte tutelle. Mais, ce qui choque le juriste, c'est que ce régime est en rupture fondamentale avec l'esprit de la grande loi de 1901. Celle-ci est des plus libérale : presque toutes les associations peuvent se former librement. A une exclusive près et de taille : "aucune congrégation ne peut se former sans une autorisation donnée par les Pouvoirs Publics". Le législateur de l'époque très combatif voulait lâcher tout le réseau associatif (patronages, collèges etc.) qui était pris en charge par le monde religieux. Aussi, jusqu'en 1942, le regroupement non autorisé de congréganistes constituera un délit pénal. Dans la pratique, les Pouvoirs Publics ne donnant pas

les autorisations prévues, les congrégations furent expulsées, et l'on sait dans quel climat ! Par la suite, une tolérance s'installa progressivement dans l'État républicain, permettant le retour de nombre de religieux. Puis, à partir de 1970, sur l'intervention personnelle du Président Pompidou, les reconnaissances seront octroyées, conformément à la loi, sur demande des religieux. A ce jour plus de 600 congrégations ont souhaité en bénéficier.

La situation juridique actuelle du monde religieux dans notre pays reste complexe et finalement double. D'un côté, il y a les congrégations non autorisées qui sont tolérées. Simples associations de fait, elles ont cependant des droits (se réunir, ouvrir un compte bancaire etc.) comme des devoirs (payer leurs assurances, les charges sociales, les impôts etc.). Mais elles ne peuvent se déclarer à la préfecture. Elles ne peuvent non plus posséder des biens (d'où l'existence de multiples associations paravents, notamment immobilières), ni recevoir des legs ou des donations notariées. Quant aux congrégations reconnues, elles auront dû accepter de passer par le régime exorbitant de l'autorisation administrative, qui est soumis à un contrôle strict du Conseil d'État sur le contenu des statuts (il est impossible, par ex., de mentionner des vœux reli-

gieux ou de se référer au droit canonique ; sur ces questions voir notre guide sur la reconnaissance légale, p. 12). Ensuite, elles sont soumises à la tutelle préfectorale, selon des conditions voisines, il est vrai, des associations d'utilité publique auxquelles elles ressemblent par bien des côtés.

Dans cette législation du titre III de la loi de 1901, ce n'est pas la tutelle qui est en cause, d'autant qu'elle fonctionne souvent comme une tutelle de protection de la congrégation ; c'est l'exigence même de recourir à un procédé régulier d'autorisation pour exister légalement. Ce procédé est souvent perçu, à tort ou à raison, comme suspect d'anticléricalisme. En tout cas, il contredit, avec certitude, le droit inné des congrégations à l'existence (sur ce point, voir la thèse du Doyen Duzard sur "la liberté des congrégations religieuses en France", Cerf (1999). Pareil droit inné est essentiel dans la théorie canonique. En outre, ce régime d'autorisation par décret n'est guère compatible avec l'esprit de la jurisprudence du Conseil Constitutionnel qui a vu dans la liberté d'association "un principe fondamental reconnu par les lois de la République" (C. Const., 16 juillet 1971).

A terme, donc, on pourrait souhaiter une modification de la loi de 1901. A minima. Pour cela, on pourrait maintenir un régime

d'autorisation préalable pour obtenir la grande personnalité juridique, la grande capacité (notamment recevoir des legs ou des donations notariales). Par ailleurs, on pourrait autoriser les religieux à se regrouper, dans un but religieux, en associations déclarées, et à déposer des statuts qui soient voisins de leurs statuts canoniques, comme cela se pratique en d'autres pays européens, telle la Belgique. Ainsi serait réparée l'injustice du titre III de la loi de 1901.

**PIERRE ACHILLE MESTRE DE
AGENCE DE DROIT PUBLIC**

CHRONIQUE JURIDIQUE

LE REGIME JURIDIQUE DES APPORTS

Très souvent nous sommes interrogés sur le régime des apports. Nous voudrions ici répondre aux principales questions posées dans le cadre du droit associatif, en excluant le régime juridique des sociétés où la question se pose de façon spécifique.

Les associations simplement déclarées ne peuvent recevoir ni donation notariée, ni legs. En revanche, on leur a ouvert la possibilité de recevoir des apports qui leur permettent ainsi d'accueillir les biens nécessaires pour l'exercice de leurs missions. Selon une procédure simple et peu coûteuse, la formule de l'apport représente un moyen commode de transmission de patrimoine à un organisme non lucratif.

D'où vient ce droit des apports ?

Il faut distinguer l'apport des connaissances ou activités et l'apport des biens.

L'apport des connaissances ou activités fait partie de la définition même des associations, telle qu'elle est prévue par l'art. 1er de

la grande loi du 1er juillet 1901. L'apporteur fait, en effet, bénéficier l'association de ses compétences, de ses connaissances, de son travail bénévole ; en contre partie il se voit octroyer la qualité de membre de l'association. Autrement dit, ce type d'apport est inhérent au droit d'association.

Le régime des apports de biens provient d'un modeste alinéa du décret du 16 août 1901, mettant en œuvre la loi précitée sur les associations. L'art. 15 dudit décret prévoit qu'en cas de dissolution d'une association, l'assemblée générale ne peut attribuer aux membres de l'association une part quelconque de ses biens 'en dehors de la reprise des apports'. A partir de là, et depuis les années 30, sera construit tout un droit jurisprudentiel et administratif des apports de biens, sur lesquels seuls nous nous pencherons désormais. Le procédé est 'un moyen simple et efficace de transmission d'un patrimoine à un organisme non lucratif' (X. Delsol).

Qui peut effectuer un apport ?

Toute personne dotée de la capacité juridique peut effectuer un apport : une personne physique ou une personne morale. Une fondation, une congrégation reconnue, une association culturelle, une association d'utilité publique ou déclarée peut donc parfaitement effectuer un apport ; en revanche, une communauté non déclarée, dépourvue de la personnalité morale, ne le peut pas.

Précisons qu'une association peut, lors de sa dissolution, apporter tout ou partie de ses biens à une autre association.

Une limite importante découle du principe de spécialité : une personne morale ne peut apporter un bien à une autre que si celle-ci poursuit un objectif comparable à celui de l'apporteur. Par exemple, une congrégation religieuse ne saurait faire un apport à une association de défense des animaux.

L'autorité compétente dans l'association pour décider d'un apport est normalement désignée dans les statuts ; dans le silence des statuts, ce sera l'autorité qui peut effectuer une donation ou conclure une vente, en général l'assemblée générale de l'association, voire son conseil d'adminis-

tration, qui donnera tous pouvoirs à son président.

A qui peut-on apporter ?

Toute association, d'utilité publique ou simplement déclarée, toute fondation ou congrégation peut bénéficier d'un apport.

L'apport devra être approuvé par l'autorité statutairement compétente (v. supra 2).

En revanche, une association non encore déclarée ne saurait recevoir d'apports ; n'ayant aucune existence légale, elle ne peut pas posséder de patrimoine.

Que peut-on apporter ?

On peut apporter trois types d'apports :

l'apport en numéraire, ou en espèces ;

l'apport mobilier, par ex. de titres, de meubles meublants, de matériel, de droits d'auteur etc. ;

l'apport immobilier (d'un terrain, d'une maison).

Les biens apportés peuvent donc être extrêmement variés.

En outre, on peut apporter la pleine propriété d'un bien, ou sa nue-propriété, voire son usufruit seulement. Dans ces deux derniers cas, on applique les règles du droit commun relatives au démembrement de propriété.

L'apport peut être grevé de conditions relatives à la destination du bien apporté : par exemple que la chapelle de l'ancien monastère demeure un édifice du culte, ou que l'ancien cimetière monastique intégré dans une propriété apportée garde sa spécificité. Le défaut d'exécution de la condition permettrait d'invoquer la caducité de l'apport devant un juge.

Quelle est la contrepartie de l'apport ?

En droit civil, l'apport est un acte à titre onéreux et non une libéralité à titre gratuit, laquelle est faite sans attendre aucune contrepartie (Cour de Cass. 1ère Civ. 24 février 1976). Effectué à titre onéreux, l'apport n'est cependant pas une vente car la contrepartie ne consiste pas dans le paiement d'un prix.

La jurisprudence eut à se prononcer sur des hypothèses de contrepartie caractéristiques d'un apport : souvent l'apporteur sera admis comme membre de l'association, recevra parfois un siège au conseil ou au bureau ; il pourra bénéficier des services de l'association. On glissera très vite, dans la pratique, vers un simple avantage moral qui est suffisant pour caractériser l'apport : ainsi il a été jugé que la satisfaction morale de voir continuer son

œuvre par une association, grâce à un apport, constitue une contrepartie typique d'un apport (arrêt de principe : Cour de Cass. 1ère Civ. 1er mars 1988). Autrement dit, l'apporteur n'est jamais totalement désintéressé, à la différence du simple donateur. En certains cas limite, il recevra même un certain dédommagement financier ou en nature (ce qui soumettra ensuite l'apport à un régime fiscal particulier, car le droit fiscal y verra un 'apport à titre onéreux' distinguable de 'l'apport pur et simple' ; infra 9).

La contrepartie caractérise donc l'apport ; son absence pourrait conduire un juge à le requalifier, à y voir une donation, avec toutes les conséquences juridiques et fiscales afférentes. Ainsi un apport immobilier sans contrepartie à une association déclarée pourrait être déclaré nul pour défaut de qualité de ladite association à recevoir une donation.

Et le droit de reprise ?

La clause de reprise, lorsqu'elle est inscrite dans l'acte d'apport, signifie qu'en cas de dissolution de l'association le bien reviendra automatiquement à son apporteur initial. Mais celui-ci, le moment venu, pourra toujours renoncer à exercer son droit. La situation se complique

si l'association a vendu le bien apporté : en certains cas, l'apporteur peut alors bénéficier d'un droit de reprise par équivalent sur le nouveau bien acquis en réemploi ou sur les sommes récupérées lors de la vente.

Un tel droit est souvent inscrit dans les actes d'apport qu'il aide d'ailleurs à caractériser. Mais, il n'est pas obligatoire pour définir l'apport (supra 6). Du reste, dans le silence de l'acte, le droit de reprise ne saurait être invoqué.

Autre possibilité : prévoir un droit de reprise à terme fixe (par ex. pour un immeuble apporté en dépannage, ou une somme en fonds de roulement provisoire) ; en attendant le bénéficiaire aura un simple droit de jouissance sur le bien qui n'est alors pas aliénable.

Selon quelles formalités faire un apport ?

Les apports en espèces ou mobiliers peuvent être effectués sans formalité particulière ; on ne saurait cependant trop recommander la rédaction d'un écrit sous seing privé, ne serait-ce que pour avoir trace de l'intention exacte des parties (qu'il faudra bien expliciter), et pouvoir la justifier éventuellement auprès du Trésor Public (afin d'éviter tout risque de requalification de

l'apport en libéralité, c'est à dire en don).

Les apports immobiliers sont obligatoirement soumis à la formalité de l'acte notarié, pour être transcrits au Bureau des Hypothèques. En outre, ils doivent être consignés sur un registre spécial dit des apports.

Faut-il obtenir une autorisation administrative avant d'effectuer un apport ?

L'acte d'apport mobilier se fait tout à fait librement.

Un apport immobilier est soumis à une procédure de déclaration dans les 3 mois à la préfecture ou à la sous-préfecture du lieu où l'association a son siège (par analogie avec l'art. 6 de la loi du 1er juillet 1901 sur les acquisitions et aliénations immobilières).

Quel est le coût des formalités d'apport ?

Les apports mobiliers non notariés sont sans frais.

Le coût des apports immobiliers varie selon la qualité de l'apporteur.

- Si l'apport est le fait d'une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, outre les frais de notaire qui auront pu être

engagés, il est soumis, sur le plan fiscal, à un droit fixe qui s'élève à 230 € ; il y a même exonération de tous droits lorsque l'apport est fait au moment de la constitution de l'association.

- Si l'apport est le fait d'une personne physique (ou d'une personne morale non soumise à l'IS), il est soumis à un droit de mutation égal à 4,80% de la valeur vénale du bien apporté.

Enfin, il faut signaler le cas très particulier des apports à titre onéreux, c'est-à-dire ceux qui, selon le droit fiscal, reçoivent une contrepartie financière directe (en espèces, ou en nature mais appréciable en argent tel l'effacement d'une dette) : ils sont également soumis à cette taxation de 4,80 %.

Quels sont les droits du bénéficiaire sur le bien apporté ?

Ces droits varient énormément selon le type d'apport.

L'apport en pleine propriété transfère la propriété du bien à l'association, à la fondation ou à la congrégation bénéficiaire

(Cour de Cass., 1^e Civ. 27 juin 2000). Celle-ci peut l'utiliser, le louer et le vendre, même si un droit de reprise avait été stipulé – sauf si ce droit de reprise avait été assorti d'une clause expresse d'inaliénabilité.

L'apport en usufruit permet à l'association d'user du bien et d'en tirer tous revenus jusqu'à l'expiration du délai prévu pour cet usufruit.

L'association bénéficiaire d'un apport en nue-propiété récupèrera la totalité de la propriété du bien au décès de l'apporteur.

Enfin l'association bénéficiaire d'un apport en jouissance ne peut vendre le bien apporté qui n'a finalement pas quitté le patrimoine de l'apporteur.

ACHILLE MESTRE.

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES :

Guide des Associations, Dalloz 2000, n° 430 suiv.

Associations, Fondations, Congrégations, Ed. Francis Lefebvre 2003-2004, surtout les N° 554s.

X. DELSOL, *Les apports aux associations*, Juris-Associations 1996 n° 139, p. 27 suiv.

RECENSIONS

L'Eternel féminin, Femmes mystiques

Janine HOURCADE

168 pages, Ed. du Carmel, 2003.

“Et l'Eternel féminin

Toujours plus haut nous attire”.

Ces deux vers de Goethe, à l'ultime fin du Second Faust, disent bien la trempe de ces femmes mystiques et la fascination qu'elles exercent sur nous de Claire d'Assise à Mère Teresa, de Thérèse d'Avila à Edith Stein. L'auteur en a retenu une dizaine dont elle trace des portraits spirituels croisés. Avec des citations bien choisies, ce petit livre ouvre de larges espaces pour un féminisme recadré.

La prière entre combat et extase

par un Chartreux

304 pages, Presses de la Renaissance 2003.

Nous avons déjà présenté dans cette revue (n° 136, p. 40) un précédent ouvrage du même auteur, publié dans la même collection. Ici notre maître des novices diffuse ses conférences au noviciat toutes centrées sur la prière. Une moitié de l'ouvrage est consacrée à la prière de demande, tandis que l'autre partie largement articulée sur Jean de la Croix et Thérèse d'Avila nous dit les chemins de la prière intérieure, ses pièges aussi. La présentation didactique clarifie un propos parfois un peu austère et technique. Cependant, le livre sera très utile aux novices, c'est-à-dire finalement à tous les priants.

Mère Teresa

Michel SALAMOLARD (sous la dir. de)

166 p., Ed. saint Augustin 2003.

Une douzaine de témoignages sont rassemblés, émanant de personnes qui ont approché ou connu la sainte de Calcutta. Ils nous touchent parce qu'ils sont bruts, simples, et comportent de nombreuses citations. Du reste, un florilège de quelques paroles de Mère Teresa est proposé en fin d'ouvrage. On en retiendra que la Mère a su unir contemplation et action ; se servir de son regard intérieur pour contem-

pler le Crucifié, et de ses mains pour Le servir dans les plus pauvres. Décidemment, la nouvelle bienheureuse a beaucoup à nous apprendre.

Saint François d'Assise

Ivan GOBRY

388 pages, Tallandier 2003.

St François fascine écrivains et lecteurs ; depuis le 19^{ème} siècle plus d'une centaine de biographies ont été proposées. Et pourtant celle-ci n'est pas inutile. Car elle est l'œuvre d'un médiéviste amoureux de st François et de son esprit. Il nous présente avec vivacité la fraîcheur toujours actuelle d'un grand saint, d'un homme décalé par rapport à son temps et à son milieu, ce qui le rend toujours actuel et fascinant. St François est un homme de Dieu qui, à ce titre, prend souvent les autres à contre-pied. En parallèle, on pourra lire ou relire les Ecrits de Claire et François d'Assise que les Ed. du Cerf viennent de publier à partir de l'éd. scientifique des Sources chrétiennes.

La condition chrétienne

Du monde sans en être

Paul VALADIER

242 pages, Seuil 2003.

On connaît bien les talents de l'auteur qui, récemment encore, faisait l'éloge de la conscience (Seuil 1994), et qui veut ici souligner la liberté des enfants de Dieu lesquels ont à inventer leur vie dans l'Esprit du Christ. La sentence d'un jésuite hongrois du XVIII^{ème} siècle porte l'argumentaire : 'crois en Dieu comme si tout le cours des choses dépendait de toi, en rien de Dieu ; cependant mets tout en œuvre en elles, comme si rien ne devait être fait par toi, et tout de Dieu seul'. Le paradoxe n'est qu'apparent : dans la logique de l'Incarnation, le chrétien est au plus près de Dieu quand il décide par lui-même en toute liberté d'homme. A cet effet, il convient d'ouvrir notre vie à l'espace de la Parole comprise dans une Tradition et accompagnée par un tiers bienveillant.

Nous avons aimé ce livre qui responsabilise le chrétien en l'aidant à discerner et à éprouver son engagement. En outre, le bibliste y trouvera de belles et fortes pages sur les paraboles ou la place de la loi, et le religieux pourra éclairer sa marche à la suite du Christ.

A.M.

Dieu en France, mort et résurrection du catholicisme

Henri TINCQ

302 p., Calmann-Lévy 2003.

L'auteur, chroniqueur bien connu du 'Monde' retrace ici l'histoire des 40 dernières années du catholicisme français, avec les compétences et les contacts que son métier de journaliste autorise. Le bilan est sans concession. Du côté de l'Eglise avec les crises que nous connaissons bien et qui affectent tant le clergé que les fidèles, tant les militants que les intellectuels. Les sous-titres font choc : désert des hommes et désert de la foi, schisme silencieux des fidèles. Mais la crise est aussi due à l'Etat et, avec raison, l'auteur consacre une 2^e partie à la 'France renégate' qui a mis hors jeu l'Eglise jusqu'à écarter, non sans dommages culturels, la religion de ses références. Heureusement, dans notre foi, nous croyons que toute mort est suivie de résurrection ; et la 3^e partie est justement intitulée 'la sortie du désert'. H. Tincq essaie de discerner quelques signes qui attestent la réalité d'un renouveau catholique : une nouvelle génération de laïcs engagés, des communautés nouvelles, des foyers de prière rayonnants.

Aussi ne partagerons-nous pas toujours le relatif pessimisme de l'auteur. Celui-ci est visiblement très marqué par le silence des intellectuels catholiques qu'il dénonce, alors que nos Facultés sont bien vivantes, n'ayant jamais attiré autant de laïcs qui, à Paris par exemple, n'ont que l'embaras du choix entre la 'Catho', le Centre Sèvres et l'Ecole cathédrale. Et puis les de Lubac ou Congar ont bien aujourd'hui des successeurs avec Mgr Doré ou d'autres grands théologiens, tels certains Jésuites. En outre, l'histoire, la sociologie, la psychanalyse sont peuplés de grands noms chrétiens qui font honneur à l'Eglise et en portent les valeurs, fut-ce dans la discrétion ou à l'Académie Française. Voilà qui constitue le socle d'un renouveau intellectuel catholique.

On peut aussi, et à l'inverse, ne pas toujours partager le relatif optimisme de l'auteur : en quoi les restructurations paroissiales sont-elles des semences de renouveau ? Nécessaires certainement, elles sont d'abord perçues comme le signe du déclin d'une Eglise qui – faute de prêtres – se replie en attendant peut-être des jours meilleurs. Et puis l'Eglise de France, comme l'Eglise universelle, ne souffre-t-elle pas d'un déficit de collégialité : les nouvelles provinces y remédieront-elles ? La conférence des évêques dégagera-t-elle de nouvelles formes de collaboration ? Autant de questions peu ou pas traitées.

Mais le livre a le grand mérite de donner à penser par le ton juste, très rarement excessif ; par la critique incisive même si elle fait parfois mal. Puisse ce regard être constructif pour l'Eglise de France.

A.M.

L'Église en quête d'avenir

Réflexions et propositions pour des temps nouveaux

Jean RIGAL

280 pages, Cerf 2003.

Le Père RIGAL est orfèvre pour parler avec autorité en la matière, lui qui nous a donné de très beaux livres sur l'Église et ses institutions : parmi d'autres L'Église en chantier, Redécouvrir l'Église et, plus technique, L'ecclésiologie de communion. Selon le propre aveu de l'auteur, le présent ouvrage signe le testament d'une existence largement consacrée à l'ecclésiologie laquelle, on le sait fut renouvelée par Vatican II. Mais le Concile date déjà : quelles nouvelles voies ouvrir ? Pour quels dossiers ? Le bilan est passionnant qui ne néglige rien. On trouvera donc des réflexions sur la sacramentalité comme sur les formes nouvelles de participation des laïcs, sur l'avenir du sacerdoce ou sur les divorcés remariés. Toutes questions ouvertes au débat et qui devront être soumises à l'approbation de tous, selon de nouveaux schémas qui seront sans doute à inventer en puisant dans la Tradition de l'Église.

L'Église, cité du Dieu vivant

Gianfranco RAVASI Traduit de l'Italien par Simone Rouers, r.a.

169 pages, Ed. Saint-Augustin 2003

Voyage dans les origines du Christianisme pour y découvrir un trésor caché.

L'auteur analyse la vie et les enseignements des premières communautés chrétiennes imprégnées, à la fois, de l'Écriture et de son accomplissement dans le Christ. Communautés priantes d'abord, communautés de partage des biens aussi : il n'y a plus de pauvreté. Guidés par le Christ les frères sont unis : *koinonia* avec les frères et *koinonia* avec le Corps du Christ qui les réunit en un seul Corps. Annonce de l'Évangile aux multitudes.

Mais en suivant, avec l'auteur, les textes du Nouveau Testament nous découvrons que cette Église des premiers temps avait, comme l'Église d'aujourd'hui, ses splendeurs et ses misères. C'est le réalisme de l'Incarnation, et non un repliement nostalgique car nous sommes à la recherche de la Cité future.

Le christianisme à contre-histoire

Emile POULAT et Dominique DECHERF

208 pages, Ed. du Rocher, 2003.

Sous la forme vivante et simple d'un dialogue, E. Poulat, bien connu pour ses travaux de sociologie religieuse sur la place de l'Église en

France, nous livre ses impressions sur l'envers de la vie catholique, celle qui échappe aux observateurs. Il réalise un véritable sondage en profondeur dans les nappes phréatiques de la vie ecclésiale. Il scrute notamment le catholique bourgeois qui vit dans une séparation intérieure d'avec le siècle, tout en soulignant que le christianisme de la conscience peut parfaitement rimer avec mystique.

Le livre pourrait donner envie de lire ou relire l'œuvre maîtresse d'E. Poulat : Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste, rééditée en 1996 chez Albin Michel.

Psychanalyse des miracles du Christ

Daniel DUGOU

220 pages, Presses de la Renaissance, 2003.

Dans la veine de certains ouvrages de Françoise Dolto, le P. Guigou nous fait bénéficier de son expérience de prêtre mais aussi de psychologue clinicien. Il présente une double clé de lecture des miracles rapportés par l'évangéliste Jean. A un premier niveau, l'auteur montre comment Jésus révèle l'homme à lui-même en lui permettant de renaître à la vie. A un second niveau, le miracle nous dit quelque chose de Dieu ; il nous pousse à croire en nous invitant à reconnaître dans la parole de Jésus celle de Dieu. Finalement les deux clés de lecture sont liées : en révélant l'homme, Jésus se révèle Dieu. Nous avons aimé ce livre au style clair, précis ; sa méditation peut éveiller à la liberté.

ANNONCES

- 1** Carmel recherche livrets EQC pour le temps pascal, même usagés.
S'adresser au Carmel de LAVAL.
Tél : 02 43 53 28 92
- 2** Vend cithare 80 €
S'adresser aux Sœurs de Sainte Thérèse, 19 rue d' Albret
59440 AVESNES –
Tél : 03 27 61 16 52
- 3** Clarisses du Togo recherchent un extracteur de miel.
Contact à CORMONTREUIL:
03 26 86 95 12
- 4** Pour un carmel au Nord Cameroun, recherchons une machine à hosties proprement dite ainsi que son découpoir. La machine elle-même doit être du modèle le plus simple qui soit, sans aucun automatisme. L'ensemble doit être en très bon état de marche, à un prix très modéré sinon gratuit.
Adresser offre à François Cante-not, 2 bis avenue de la 1ère Armée Française, 21000 DIJON,
Tél/fax : 03 80 58 96 89
- 5** Femme célibataire, 43 ans, française, souhaite répondre à un appel à donner sa vie au service d'une communauté dont la Parole de Dieu est au centre. Ouverte à de nombreux services internes à la communauté et en lien avec l'extérieur. Permis de conduire.
Contacter : Véronique Chagneau,
5, rue Fontanette,
2024 St AUBIN-SAUGES CH
Tél : 00 41 32 835 39 30
- 6** A LA ROCHELLE, centre-ville, monastère avec terrain (49a), en bon état, libre depuis le départ d'une communauté contemplative en décembre, est actuellement proposé pour l'installation d'une communauté religieuse.
Premier contact et renseignements :
Tél/fax/rép : 05 58 76 22 78
- 7** 15 kms de LOURDES, A vendre grande maison (plus de 1000m² habitables) dans petit village pittoresque des Pyrénées, vue imprenable. Pour activité d'accueil et/ou logement communauté ou famille.
Contacter Soeur M. Ch Borde-
nave Présidente de l'Association
Prémontrée Beau Site
Tél 05 62 97 95 61
Fax : 05 62 97 96 07

8 Fraternité Notre Dame de la Résurrection (veuves consacrées) cherche logement 50m² minimum Paris ou Banlieue RER dans communautés religieuses. Etudierait toutes propositions :
Tél 01 43 29 67 21
Fax 01 43 25 41 98

9 Au cœur de la forêt landaise (40), sur terrain boisé et isolé de 4ha longeant ruisseau, propose studio indépendant neuf et équipé. Convierait à prêtre, religieux ou personne aimant solitude. Silence monastique souhaité. Eucharistie possible au village (5km) 6 jours par semaine. Autonomie matérielle, psychologique et spirituelle indispensable.
Pour tout renseignement :
Tél : 05 58 08 33 16

10 Maison de formation d'une jeune Communauté masculine cherche dès septembre 2004 couple, veuf ou veuve, célibataire, sans enfant à charge, pour aide dans différents services et travaux selon les possibilités : accueil, standard téléphonique, entretien, lingerie, secrétariat, travaux d'extérieur... Logement à disposition et subsistance fournie. Magnifique cadre naturel en campagne mais proche d'une ville. Soutien spirituel et participation possible aux offices et à la vie de prière.
Pour tous renseignements, prière de contacter le 02.54.52.48.12.

RAPPEL À PROPOS DES ANNONCES

- *Nos petites annonces étant un service gratuit, tout particulièrement utile aux communautés, elles sont réservées à nos abonnés.*
- *Le comité de rédaction se réserve la liberté, selon son expérience, de ne retenir que les annonces susceptibles d'intéresser les communautés.*
- *À propos des demandes d'emploi, la Fondation attire l'attention des communautés, sur la nécessité de veiller elles-mêmes aux références des candidats, la publication de l'annonce ne constituant pas une garantie suffisante.*



Abonnez-vous,

Abonnez vos amis à la revue trimestrielle
"Les Amis des Monastères"

Tarifs

Ordinaire : **15 €**
Soutien : **25 €**
Le numéro : **4 €**



- Je désire un numéro specimen gratuit,
- Je souhaite m'abonner à la revue "Les Amis des Monastères",
- Je choisis la formule ordinaire comprenant 4 numéros pour 15 €,
- Je choisis la formule de soutien comprenant 4 numéros pour 25 €,
- Je demande l'abonnement gratuit
(offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).

Communauté religieuse :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal Ville :

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de "La Fondation des Monastères" et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

La Fondation des Monastères
83/85, rue Dutot
75015 PARIS

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.



